

**OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER  
(O.R.S.T.O.M.)**

---

**Section de Démographie**

**Document de travail n° 13**

---

**ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE EN PAYS LOBI - DAGARA  
(HAUTE-VOLTA - 1976)**

*D. BENOIT  
P. LEVI  
J. PAPAIL  
F. SODTER*

*août 1981*

**ENQUETE DEMOGRAPHIQUE**

**EN PAYS LOBI-DAGARA**

**(HAUTE VOLTA - 1976)**

**P. BENOIT**

**P. LEVI**

**J. PAPAIL**

**F. SODTER**

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
<u>AVANT PROPOS.</u>	1
<u>I - PRESENTATION DE L'ENQUETE</u>	
1.1. Zone d'enquête	2
1.2. Méthodologie : l'enquête renouvelée	3
1.3. Effectifs enquêtés	8
1.4. Les questionnaires	10
1.5. Typologie des déplacements et définition des situations de résidence.	11
<u>II - DEMOGRAPHIE DU PAYS LOBI-DAGARA :</u>	
2.1. Bilan démographique entre 1961 et 1976	14
2.2. Devenir des résidents de 1961	17
2.3. Evolution des structures par âge et sexe	18
2.4. Nuptialité	30
2.5. Données socio-économiques	31
2.6. Mortalité	37
<u>III - LES IMMIGRATIONS ET LES RETOURS.</u>	
3.1. La structure par âge de la population immigrée	41
3.2. Les motifs d'immigrations	42
3.3. Ethnie et lieux de provenance des immigrés	43
3.4. Lieux de provenance des absents de 1961 revenus et présents en 1976	46
<u>IV - LES ABSENTS EN 1976</u>	
4.1. Les motifs d'absence	48

	Page
4.2. Les lieux d'absence	50
4.3. La structure par âge des absents selon le lieu d'absence	52
4.4. Les durées moyennes d'absence selon le lieu.	56
V - <u>LES EMIGRÉS-EN 1976</u>	
5.1. Les motifs d'émigration	57
5.2. Les lieux d'émigration	59
VI - <u>CONCLUSION.</u>	62
ANNEXE 1 Tableaux complémentaire	63
ANNEXE 2 Documents d'enquête	77
ANNEXE 3 Méthodologie pour l'élaboration de la table de mortalité Lobi-Dagara 1961-1976	94
Références des titres cités dans le texte.	98

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

DANS LES CHAPITRES 1 A 5

	Page
<u>CHAPITRE I - PRESENTATION DE L'ENQUETE.</u>	
Figure 1 Limites de la zone d'enquête	3
Figure 2 Villages de l'échantillon	4
Tableau 1 Effectifs enquêtés	8
Tableau 2 Nombre de résidents, concessions et exploitations en 1976 selon l'ethnie des villages	9
Tableau 3 Typologie des déplacements des migrants non présents en 1976 dans la zone d'enquête (absents + émigrés)	12
<u>CHAPITRE II - DEMOGRAPHIE DU PAYS LOBI-DAGARA</u>	
Tableau 4 Bilan démographique 1961-1976	15
Tableau 5 Mouvements migratoires selon l'ethnie	16
Tableau 6 Devenir des résidents de 1961 en 1976	17
Tableau 7 Structure par âge et sexe des résidents de 1976	20
Tableau 8 Structure par âge et sexe des présents de 1976	21
Tableau 9 Structure par âge et sexe des résidents de 1961	22
Tableau 10 Structure par âge et sexe des présents de 1961	23
Figure 3 Pyramide des âges en 1976 (présents et résidents)	24

	Page
Figure 4 Pyramide des âges en 1961 (présents et résidents)	25
Figure 5 Pyramide des âges superposées en 1961 et 1976 (résidents)	26
Figure 6 Proportion de présents parmi les résidents (en 1961 et en 1976)	27
Figure 7 Les rapports de masculinité	28
a) Résidents et présents en 1976	
b) Résidents en 1961 et en 1976	
c) Présents en 1961 et en 1976	
Tableau 11 Proportion de célibataires selon l'âge en 1961 et 1976	30
Tableau 12 Polygamie, répartition (en %) des hommes mariés présents selon l'âge et le nombre d'épouses en 1961 et 1976.	32
Figure 8 Proportion de célibataires	33
a) Hommes présents en 1961 et 1976	
b) Femmes présentes en 1961 et 1976	
c) Hommes absents en 1961 et 1976	
d) Femmes absentes en 1961 et 1976	
Tableau 13 Répartition (en %) des hommes présents en 1976 et âgés de plus de 15 ans selon le statut économique	34
Figure 9 Proportion d'aides familiaux dans la population masculine en 1976	35
Tableau 14 Table de mortalité moyenne 1961-1976 (abrégée à partir de 5 ans)	38
Tableau 14bis Table de mortalité complète 1961-1976	39

	Page
Figure 10 Courbe de suivie selon le sexe (pour 1000 à 5 ans)	40

### CHAPITRE III - LES IMMIGRATIONS ET LES RETOURS

Tableau 15 Structure par âge et sexe des immigrés présents en 1976	41
Tableau 16 Typologie des immigrations	43
Tableau 17 Répartition (en %) ethnique des immi- grés	44
Tableau 18 Lieux de provenance et lieux de naissance des immigrés présents en 1976 (en pour- centage)	45
Tableau 19 Lieux de provenance des absents en 1961 revenus et présents en 1976 (en pourcen- tage)	46

### CHAPITRE IV - LES ABSENTS EN 1976

Tableau 20 Typologie des déplacements des absents en 1976	48
Tableau 21 Typologie des déplacements des absents Dagara en 1976	49
Tableau 22 Typologie des déplacements des absents Lobi-Birifor en 1976	49
Tableau 23 Lieux de migration des absents en 1976 selon l'ethnie	50
Tableau 24 Structure par âge et sexe des absents en Haute Volta	53
Tableau 25 Structure par âge et sexe des absents en Côte d'Ivoire	54

	Page
Figure 11 Pyramide des âges des absents	55
a) En Haute Volta	
b) En Côte d'Ivoire	
Tableau 26 Durée moyenne d'absence selon le lieu	56

CHAPITRE V - LES EMIGRES EN 1976

Tableau 27 Typologie des déplacements des émigrés	58
Tableau 28 Typologie des déplacements des émigrés	
Dagara	58
Tableau 29 Typologie des déplacements des émigrés	
Lobi-Birifor	59
Tableau 30 Répartition (en %) des émigrés selon le	
lieu d'émigration par sexe	60



RESUME

L'article décrit l'évolution de la situation démographique de vingt-deux villages du Sud-Ouest de la Haute-Volta entre 1961 et 1976. Malgré un accroissement naturel élevé une stagnation de la population due à une forte émigration est mise en évidence. Le déficit migratoire des femmes en âge d'avoir des enfants entraîne parallèlement un vieillissement de la population. L'article constate aussi une stabilité du volume des absents mais avec une modification des lieux de destination, la Côte d'Ivoire étant maintenant le lieu privilégié.

Mots-clé : - Afrique Tropicale, Haute-Volta

- Enquête renouvelée
- Structure de la population,  
Population résidente, population présente
- Mortalité, mortalité des adultes, table de mortalité
- Migration, migration interne, migration externe,  
stock migratoire.

AVANT PROPOS

L'enquête en pays Lobi et Dagara a été effectuée sur le terrain de Mai à Septembre 1976.

Cinq enquêteurs ont participé à ce travail. Ils ont été encadrés et contrôlés par R. RANINI OUEDRAOGO du Centre ORSTOM de Ouagadougou.

L'objectif était d'améliorer la connaissance démographique d'une région jusqu'alors peu étudiée.

La codification a été faite en Haute Volta, puis lors du deuxième semestre de 1977, l'ensemble des contrôles de champ et de cohérence ainsi que quelques premiers tableaux ont été sortis à Paris.

Le travail a alors été interrompu parce que les chercheurs ayant participé à l'enquête ont été affectés sur d'autres programmes.

L'exploitation a été reprise début 1981.

## I -- PRESENTATION DE L'ENQUETE.

### 1.1. La zone d'enquête.

L'enquête a porté sur les villages échantillons de l'enquête par sondage 1961 (voir § 1.2) de la préfecture de Gaoua, située dans le sud ouest de la Haute Volta (voir figure 1). Cette région se situe entre 10 et 11° de latitude nord et 5 et 6° de longitude ouest. Le relief y est assez accusé avec une altitude moyenne d'environ 400 m. La moyenne annuelle des précipitations est d'environ 1250 mm réparties principalement sur 5 mois, de Mai à Septembre. La moyenne des amplitudes thermiques oscille de 10 à 35°. C'est une région assez bien arrosée, par le Bougouriba et ses affluents ainsi que par la Volta Noire.

La superficie de la zone couvre 22500 km<sup>2</sup>. En 1961, on y dénombrait 229000 habitants, soit 5,1 % de la population du pays et une densité de 10 h/km<sup>2</sup> contre 16,3 au niveau national.

Les ethnies principales sont les Lobi et les Dagari dont les langues appartiennent en fait à 2 groupes différents, mais on y constate de grandes ressemblances quant au mode de vie et au type d'habitat très dispersé.

L'échantillon comprend 22 villages (voir figure 2) dont, dans le nord de la zone 5 villages Dagara et 1 village Dian et dans le sud 10 villages d'ethnie Lobi, 1 Can, 3 Birifor et 2 petits villages Dagara.

Les Lobi sont venus de la rive gauche de la Volta Noire (le Ghana actuel). Ils auraient commencé à traverser le fleuve à la fin du 18ème siècle (LABOURET, 1931).

Les Dagara, qui viennent de la région des Dagomba (d'où leur appartenance linguistique au groupe Moré) apparaissent eux aussi à l'Ouest

de la Volta Noire dès le début du 19ème siècle, mais leur mouvement se poursuit toujours. Les Birifor ont eu et ont encore de nombreux contacts avec les Dagara.

Les Dian, originaires du Nord Ghana, ont des coutumes et une langue assez proches de celles des Lobi, la langue dian serait plus archaïque.

Le groupe Lobi se situe maintenant à cheval sur la Haute Volta et la Côte d'Ivoire alors que le groupe Dagara se répartit entre la Haute Volta et le Ghana. Contrairement aux Mossi, groupe à forte **expansion** qui migrent essentiellement vers des territoires occupés par d'autres ethnies (Centre et Sud de la Côte d'Ivoire, intérieur de la Haute Volta), les migrations des Lobi et des Dagara les conduisent le plus souvent vers des pays étrangers (Côte d'Ivoire et Ghana) et se font le plus souvent à l'intérieur du même groupe ethnique.

Une particularité de ces populations est l'absence de hiérarchie politique traditionnelle qui se traduit par une obéissance et un respect très relatifs à l'égard des chefs de village et de toute autorité en général.

Ceci n'a pourtant pas entravé le bon fonctionnement de l'enquête et nous nous devons de signaler l'accueil particulièrement sympathique qui nous était réservé ainsi qu'aux enquêteurs qui n'ont pas eu de difficultés particulières lors des mises à jour des listes de concessions ni pour les réponses aux questionnaires.

## 1.2. Méthodologie - l'enquête renouvelée.

Le choix de la méthode d'enquête s'est porté sur l'enquête renouvelée mise au point par A. QUESNEL et J. VAUGELADE. Cette technique d'en-

FIGURE 1 LIMITES DE LA ZONE D'ENQUETE

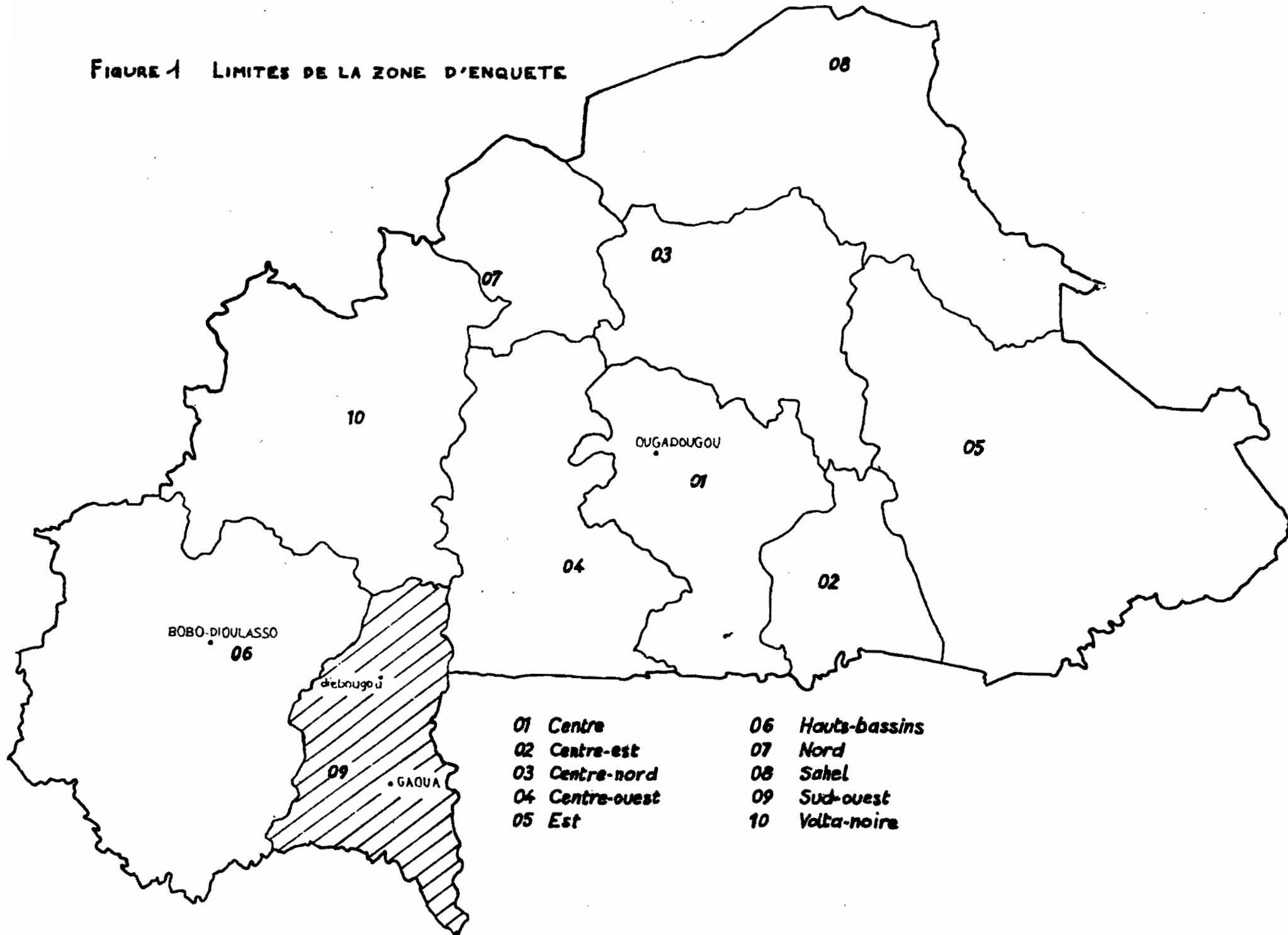
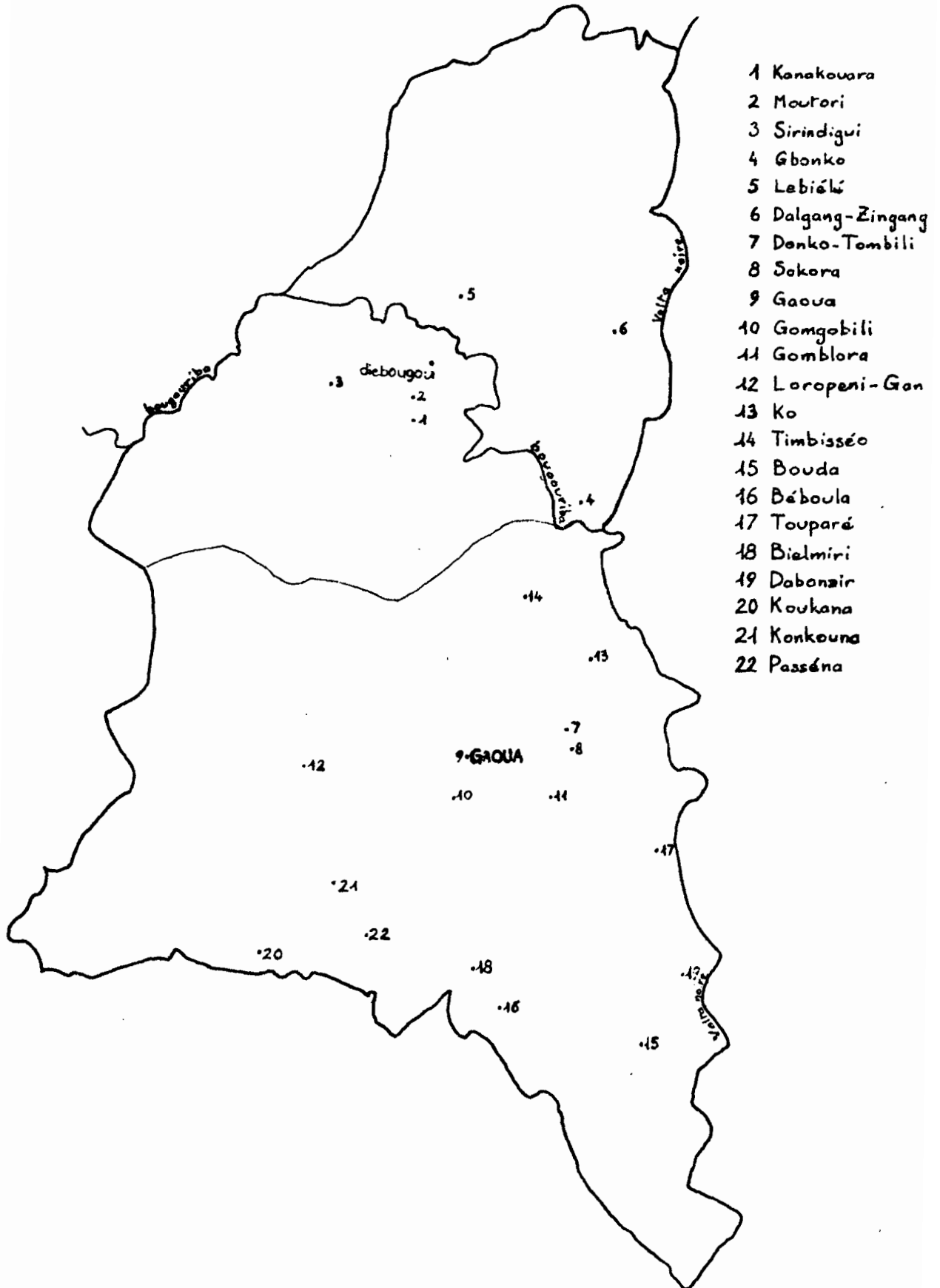


FIGURE 2 VILLAGES DE L'ECHANTILLON



quête était bien adaptée pour saisir les migrations, d'autre part ceci permettait de tester la méthode dans un autre contexte socio-culturel.

Le principe général de ce type d'enquête est "d'étudier le devenir d'une population à partir de la liste nominative d'individus fournie par une enquête ancienne". L'enquête par sondage réalisée en 1960/61 par R. CLAIRIN a été prise comme enquête initiale. Les individus ainsi enquêtés en 1960/61 peuvent être classés en 1976 soit comme résident présent ou absent, soit émigré, soit enfin décédé. La population de référence en 1961 est composée des individus enquêtés à cette date augmentés des omis, la population de référence en 1976 est cette dernière diminuée des décès et émigrations augmentée des naissances survivantes et immigrations. Pour ces immigrations, la règle retenue pour le sondage initial a été maintenue. Ce dernier était un sondage au 1/50e à deux degrés, avec au premier degré le village comme unité primaire et au second degré la concession comme unité secondaire. Dans les villages enquêtés exhaustivement en 1961, toutes les concessions ont aussi été enquêtées en 1976, dans les villages dont une fraction seule avait été enquêtée en 1961 le même taux de sondage a été appliqué aux concessions immigrées. Les concessions issues de scission ont toutes été enquêtées.

Il n'est plus question malgré tout de prétendre à la représentativité de l'échantillon même en l'absence de création de villages au cours de la période. Dans un tel cas, la balance migratoire à l'intérieur de la zone devrait être équilibrée, ce n'est, de loin, pas le cas. Une première explication tient à la méthode d'enquête qui saisit mieux les émigrations que les immigrations, celles-ci ne représentent que 78 % de celles-là. Une autre raison est que les villages enquêtés en 61 de par leur localisation en zone onchocerquienne sont des villages de "départ".

Ces remarques méthodologiques faites, la réalisation sur le terrain ne s'est heurtée qu'à peu de difficultés. Les enquêteurs étaient en possession pour chaque village de la liste des concessions enquêtées en 1961 et pour chacune des concessions de la liste nominative des occupants en 1961 avec leur relation de parenté - cette dernière par rapport au chef de la concession. Alors que QUESNEL-VAUGELADE, pour aider les enquêteurs, avaient fourni le groupe d'âge de chacun des enquêtés de 1961, nous n'avons pas porté ce renseignement en 1976 et cela n'a pas créé de problème. La différence des âges entre les deux enquêtes suit une loi normale centrée sur 15 ans.

La première opération consistait en la mise à jour de la liste des concessions. On a évoqué plus haut les concessions immigrées qui n'ont pas posé trop de problèmes mais il n'en a pas été de même à Gaoua qui est une ville à forte proportion de fonctionnaires qui ont une grande mobilité. Pour Gaoua, quoiqu'il y ait eu création de quartiers en 15 ans, les seules concessions immigrées qui ont été enquêtées en 1976 étaient des concessions remplaçantes de concessions émigrées, car nous ne disposions pas de la liste complète des concessions existantes en 1961 pour refaire un sondage parmi les nouveaux quartiers.

Deux autres villages de notre échantillon appellent une précision. D'une part le village de Dalgang a été enquêté conjointement à celui de Zingang, en effet alors que les circonscriptions du recensement distinguent 2 villages, ils ont été pris comme un seul village en 1961. D'autre part, à Loropeni, c'est un seul quartier qui avait été enquêté en 1961, le quartier Gan, c'est pourquoi nous appelons dans la suite ce village "Loropeni-Gan".

Nous pouvons aussi remarquer le fait que les Lobi, changeant de



nom au moment de l'initiation (cérémonie du Dyoro qui a lieu tous les 7 ans), ceci n'a pas entraîné de difficultés importantes dans la mise à jour des listes nominatives d'individus.

### 1.3. Effectifs enquêtés.

L'enquête a été effectuée dans 22 villages. En 1961, l'échantillon comprenait 423 concessions et comptait 5082 résidents (y compris les omis, voir tableau 1).

Tableau 1 : Effectifs enquêtés.

CATEGORIE	EFFECTIFS
Individus enregistrés en 1960-61	5003
Omis par l'enquête 1960-61	79
	5082
+ Entrées dans l'observation :	
Individus nés entre les deux enquêtes et survivants	2189
Individus immigrés	974
	3163
- Sorties d'observation :	
Décédés	787
Emigrés	1829
	2616
ENSEMBLE DES RESIDENTS EN 1976	5629

En 1976, il y a 444 concessions représentant 5629 résidents. Dans l'intervalle, 97 concessions ont émigré et il y a eu création

de 63 concessions par immigration de leurs membres et de 55 concessions par scission de concessions existant déjà en 1961. L'augmentation absolue de la population s'accompagne d'un accroissement relatif de la taille des concessions, puisque le nombre moyen de résidents par concession passe de 12 en 1961 à 12,7 en 1976. Cette taille moyenne par concession en 1976 est très variable selon les ethnies des villages (tableau 2 et annexe 1 tableau 1).

Tableau 2 : Nombre de résidents, concessions et exploitations en 1976 selon l'ethnie des villages.

Villages selon l'ethnie	Population résidente	Nbre de concession	Nbre d'exploitation	Nbre d'exploitation par concession	Nbre d'individu par exploitation	Nbre d'individu par concession
Villages Dagara	2257	105	197	1.9	11.5	21.5
Villages Lobi (sans Gaoua)	1381	176	201	1.1	6.9	7.8
Villages Lobi (avec Gaoua)	2482	245	276	1.1	9	10.1
Villages d'autres ethnies	890	94	119	1.3	7.5	9.5
ENSEMBLE	5629	444	592	1.3	9.5	12.7

Dans les villages Dagara on compte en moyenne 21,5 individus par concession contre seulement 10,1 pour les villages Lobi (ce chiffre tombe même à 7,8 si on exclut Gaoua). Ces différences de taille se retrouvent dans la taille moyenne des exploitations (11,5 individus par exploitation dans les villages Dagara contre 9 en pays Lobi, 6,9 en excluant

Gaoua). L'écart est cependant moindre car la structure économique des concessions est différente selon les deux ethnies principales de notre enquête : dans les villages Dagara les concessions ont une composition plus élargie, avec près de 2 exploitations en moyenne par concession contre 1.1 chez les Lobi.

Lobi et Dagara représentent à eux seuls 71 % de la population résidente en 1976 (41,5 % pour les Dagara, 29,5 % pour les Lobi). Les Birifor en constituent 12 %, les Dian 7,5 %, les Gan 2 %. Il y a 3 % de Mossi concentrés dans deux localités, Gaoua et Passena (Annexe 1 - Tableau 2).

#### 1.4. Les questionnaires.

L'enquête comportait une fiche collective complétée de deux questionnaires annexes : une fiche résumé - migration et une fiche mariage.

. La fiche collective (annexe 2 - doc.1) établie pour chaque concession en recense tous les membres, les individus y disposent de deux lignes. La première ligne servait à recopier les renseignements de l'enquête 60/61 (renseignements permettant de retrouver les individus) ou les informations recueillies en 1976 sur la situation de 1960 pour les individus omis en 60 ou immigrés.

La seconde ligne servait à la mise à jour en 1976.

. La fiche résumé - migration (annexe 2 - doc.2) concerne tout individu ayant effectué une migration de plus de 6 mois depuis 1960 - qu'il soit présent ou absent. Ce questionnaire retrace tout le passé migratoire de l'individu.

. La fiche "mariage" (annexe 2 - doc.3) : ce questionnaire a été posé à tous les hommes non célibataires ainsi qu'aux femmes veuves et divorcées.

Les instructions relatives à la fiche collective figurent en annexe 2 (doc.4).

Cet ouvrage présente les résultats issus de la seule fiche collective.

#### 1.5. Typologie des déplacements et définition des situations de résidence :

Comme pour l'enquête de QUESNEL et VAUGELADE, la typologie des déplacements a été fondée sur celle du responsable de migration. Pour ce faire, nous avons distingué trois types de migration :

- la migration de type "actif" concernant le responsable de migration, et c'est lui qui détermine le motif ;

- la migration de type "passif simultané" concernant les migrants accompagnant le responsable de migration au même moment que celui-ci ;

- la migration de type "passif ultérieur" concernant les migrants rejoignant le responsable de migration une fois que celui-ci s'est installé.

Nous avons retenu pour caractériser ces déplacements cinq catégories de motifs (tableau 3) : le motif travail (activité salariée, manoeuvres ...), le motif agricole (installation en culture ou invitation en culture), le motif matrimonial pour les femmes (mariage, divorce, veuvage, remariage), le motif social (enfant confié, études) et les motifs divers (commerce, mutation pour les fonctionnaires, service militaire).

Tableau 3 : Typologie des déplacements des migrants non présents en 1976 dans la zone d'enquête (absents + émigrés).

MOTIF	Répartition		Proportion de responsable de migration		Nombre de migrants accompagnant le responsable (hommes et femmes)
	H	F	H	F	
Agricole	26	14.5	36	3	3.6
Matrimonial	0	57	-	99	0
Travail	55.5	17.5	79	2.5	1
Social	9.5	5	25	17.5	-
Commerce, mutation	6	3	55	2	2.2
non précisé	3	3	50	20	2.1
ENSEMBLE	100	100	60	59	2.8

Pour les absents de 1976 et pour les individus émigrés de la zone entre 1961 et 1976, le motif "travail" pour les hommes est prédominant. Les migrations pour motif "agricole" ne sont pas négligeables (26 %) et se situent dans un long processus de déplacements qui explique par ailleurs le caractère collectif de ces migrations 3,6 personnes en moyenne accompagnent les responsables de migration lorsque celui-ci se déplace pour un motif agricole, et pour l'ensemble des motifs la taille moyenne du groupe migrant est de 3,8 personnes.

Pour les femmes c'est le motif matrimonial qui est prépondérant du fait de la virilocalité de ces populations.

En ce qui concerne les situations de résidence, nous avons con-

sidéré comme émigrées les personnes ayant définitivement quitté leur concession depuis 1961 qu'elles aient intégré une autre concession du village ou une concession d'un autre village (il s'agit entre autre des femmes parties se marier ou des personnes ayant quitté leur village pour s'installer sur de nouvelles cultures). Les personnes en migration de travail ou pour d'autres motifs (soins, études, service militaire) ayant en commun la caractéristique d'avoir une forte probabilité de revenir dans leur village natal sont considérées comme absentes ; avec les présents ils constituent la population résidente.

## II - DEMOGRAPHIE DU PAYS LOBI - DAGARA.

### 2.1. Bilan démographique entre 1961 et 1976.

La population résidente est passée de 5082 individus en 1961 à 5629 en 1976, ce qui représente un accroissement de 10,8 % en 15 ans. Si l'on ne tient compte que de la population présente l'accroissement est légèrement plus faible (+ 9,7 %). En nombres absolus, on constate que le solde migratoire négatif (- 855) a freiné de manière importante l'accroissement naturel (+ 1402) (Tableau 4). Cette augmentation est surtout le fait de la population masculine dont le déficit migratoire est moins élevé. Il faut noter que de par la méthode d'enquête les émigrations sont mieux saisies que les immigrations, aussi le solde migratoire négatif est probablement surestimé, en particulier à Gaoua, cas évoqué dans le paragraphe 1.2. Si nous appliquions pour l'ensemble des immigrations le même taux de sous-estimation par rapport aux émigrations que celui trouvé pour les mouvements à l'intérieur de la zone, soit 22 % (voir § 1.2), nous aurions alors pour l'ensemble des deux sexes un solde migratoire de - 640 et avec le même accroissement naturel nous aurions alors une population résidente de 5344 individus, soit un accroissement de 15 % en 15 ans.

En dehors de Gaoua l'évolution de la population résidente apparaît extrêmement variable selon les villages (Annexe 1 - tableau 3). Sur ces vingt et un villages 9 ont un bilan négatif en 15 ans. Les extrêmes sont représentés par PASSENA dont la population résidente s'est accrue de 63 % sur la période et par BIELMIRI qui a perdu dans le même temps 77 % de sa population. La baisse de la population de BIELMIRI comme pour BEBOULA, village proche (- 52 %) peut s'expliquer par le fait que ces deux villages sont situés dans une zone où sévit l'onchocercose.

Pour PASSENA on assiste à un double mouvement (anexe 1, Tableau 2) d'une part une émigration de la population Lobi autochtone, d'autre part à une arrivée de mossi ; ce village étant le seul de l'échantillon, en dehors de Gaoua, à posséder une colonie mossi. Pour ces trois villages, tous lobi, et situés à la frontière ivoirienne, les émigrants se sont partagés pour moitié entre le nord de la Côte d'Ivoire et l'arrondissement de leur village de départ.

Tableau 4 : Bilan démographique 1961-1976.

	Sexe Masculin	Sexe Feminin	Total
Résidents en 1961	2481	2601	5082
Naissances survivantes	1127	1062	2189
Décès	410	377	787
Accroissement naturel	717	685	1402
Immigrations	185	789	974
Emigrations	498	1331	1829
Solde Migratoire	- 313	- 542	- 855
Résidents en 1976	2885	2744	5629

Cette variabilité de l'évolution de la population selon le village est aussi le reflet d'une différence au niveau de l'ethnie (voir tableau 5, chapitres 3.1 et 5.3).



Tableau 5 : Mouvements migratoires selon l'ethnie

Ethnie	Résidence en 76				Emigrés	Solde migratoire Δ
	Présents	Absents	Ensemble	Dt Imm.		
Dagara	1997	343	2340	343	475	- 132
Lobi	1437	223	1660	295	697	- 402
Birifor	590	88	678	122	232	- 110
Dian	360	89	419	56	87	- 31
Gan	105	23	128	19	19	0
Mossi	138	26	164	76	90	- 14
Autres	178	61	239	63	229	- 166

Les mouvements les plus importants, relativement à la taille de la population ont eu lieu dans l'ethnie mossi mais se sont compensés (les émigrations sont du même ordre de grandeur que les immigrations).

Les émigrations importantes dans les ethnies Lobi et Birifor, n'ont pas été compensées par des arrivées, il en résulte un solde migratoire fortement négatif.

Enfin dans l'ethnie Dagara, la plus importante en nombre, les mouvements sont de moindre importance et moins disproportionnés ce qui a entraîné un léger solde négatif.

Globalement, pour ce qui concerne le renouvellement de la population, on constate que 56 % des résidents de 1976 ne l'étaient pas en 1961.

2.2. Le devenir des résidents de 1961.

Sur les 5082 résidents des deux sexes enquêtés en 1961, 49 % sont toujours résidents en 1976, le solde se composant des émigrations (36 %) et des décès (15 %) enregistrés dans la zone d'enquête.

Le devenir des individus enquêtés en 1961 est très différent selon le sexe (tableau 6).

Ainsi, sur les 2601 femmes résidentes en 1961, 34 % le sont encore en 1976 alors que 51 % ont émigré durant la période. Cette forte proportion d'émigration dans la population féminine est principalement due à la nuptialité, les femmes quittant leur concession pour aller se marier (voir chapitre 5.1).

Tableau 6 : Devenir des résidents de 1961 à 1976

(pour 100 individus de chaque sexe et situation de résidence en 1961).

Situation de résidence en 1961	DEVENIR EN 1976							
	Présents		Absents		Emigrés		Décédés	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Présents	46	33	15	1	20.5	50	18.5	16
Absents	43	25	32	9	14.5	56.5	10.5	9.5
Résidents	45	32	18	2	20	51	16.5	14.5
	49				36		15	

Par contre, sur les 2481 hommes résidents en 1961, les deux-tiers (63 %) le sont encore en 1976, les émigrations ne représentant que 20 %

de la population de départ. Dans la population féminine du fait de l'émigration pour motif matrimonial, les émigrations constituent la quasi-totalité des "sorties" (le reste étant essentiellement des absences dites passives), tandis que chez les hommes les absences sont légèrement moins importantes que les émigrations (18 % contre 20 %).

### 2.3. Evolution des structures par âge et sexe.

#### 2.3.1. Les pyramides (tableaux 7 à 10 et figures 3 à 5)

Le déséquilibre global que l'on observait dans la pyramide de 1961 au détriment de la population masculine s'est inversé en 1976 (les hommes représentaient 48,5 % des résidents en 1961, ils sont 51,1 % en 1976).

Les distorsions observées entre les groupes quinquennaux des deux sexes au-delà de 25 ans en 1961 se sont sensiblement atténuées, la pyramide de 1976 apparaissant "plus lisse".

Par contre, il y a persistance du creux de la population masculine dans la structure des présents entre 20 et 40 ans, le nombre d'hommes absents dans ces groupes d'âge restant important. Cependant là aussi les distorsions sont moins marquées qu'en 1961.

L'effet de l'émigration féminine pour raison de mariage est visible dans la pyramide et n'est sans doute pas sans effet dans le rétrécissement de sa base. En utilisant les quotients de mortalité à 0 an (tableau 14 bis, § 2.6), et en faisant l'hypothèse que la fécondité est restée constante entre 1961 et 1976, on obtient un taux de natalité de 35 ‰ pour l'année précédant l'enquête renouvelée, ce qui représente une baisse sensible par rapport au taux de natalité en 1961 qui était de

50 ‰.

En quinze ans, la base de la pyramide s'est donc fortement réduite, le groupe d'âges 0-9 ans (ensemble des 2 sexes) passant de 35,5 % à 28,5 % de la population résidente.

### 2.3.2. Les proportions de présents (tableaux 8 et 10, figure 6).

L'allure générale de ces courbes par sexe ne s'est pas sensiblement modifiée entre 1961 et 1976.

La courbe féminine ne descend jamais au-dessous de 80 %. Il existe cependant un décalage du minimum qui était atteint dans le groupe d'âges 15-19 ans en 1961 et qui l'est dans le groupe 25-29 ans en 1976.

De même pour la population masculine, le minimum est constant (58 %) entre les deux enquêtes et on constate toujours un décalage d'âge : en 1961, le minimum était atteint dans les groupes 15-19 et 20-24 ans, en 1976 ce n'est qu'à partir de 20 ans, mais sur une période plus étendue que la proportion de présents chez les hommes est inférieure à 60 %, puisque ce phénomène se produit jusqu'à 35 ans. Par contre, en 1976, la proportion de 80 % de présents n'est dépassée qu'après 45 ans, alors qu'en 1961 ce niveau était atteint dès 30 ans. Il y a donc en 1976 un recul de l'âge des absents et une durée plus longue de ces absences.

### 2.3.3. Les rapports de masculinité (tableaux 7 à 10, figures 7a, 7b, 7c).

Les courbes de rapport de masculinité des populations résidentes en 1961 et 1976 restent perturbées, mais se sont pratiquement inversées entre 15 et 35 ans. En 1961, le rapport légèrement positif entre 1 et 10 ans s'élève à 110 entre 10 et 14 ans, se situe entre 75 et 85 de 20 à 35

TABLEAU 7 : Structure par âge et sexe des résidents de 1976.

AGE	Effectif Masculin	Effectif Féminin	Effectif Total	REPARTITION POUR 1000 DES 2 SEXES			REPARTITION POUR 1000 DE CHAQUE SEXE		RAPPORT DE MASCULINITE EN %
				HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	
0	82	77	159	15	14	29	29	28	106
1-4	315	329	644	57	59	116	115	121	96
5-9	393	377	770	71	68	139	137	138	104
10-14	324	274	598	58	49	107	114	100	118
15-19	355	257	612	64	46	110	124	95	138
20-24	279	219	498	50	39	89	97	80	127
25-29	224	179	403	40	32	72	78	66	125
30-34	174	164	338	31	29	60	61	60	106
35-39	175	190	365	31	34	65	61	70	92
40-44	110	121	231	20	22	42	38	45	91
45-49	118	141	259	21	25	46	41	52	84
50-54	80	106	186	14	19	33	28	39	75
55-59	80	105	185	14	19	33	28	39	76
60-64	57	69	126	10	12	22	20	25	83
65-69	36	53	89	6	10	16	13	19	68
70-74	24	23	47	4	4	8	8	8	104
75-79	12	19	31	2	3	5	4	8	53
80 +	11	20	31	2	4	6	4	7	55
TOTAL	2849 <sub>x</sub>	2723 <sub>x</sub>	5572 <sub>x</sub>	511	489	1000	1000	1000	105

N.B. 36 hommes et 21 femmes ont des âges non précisés en 1976.

TABLEAU 8 : Structure par âge et sexe des présents de 1976.

AGE	Effectif Masculin	Effectif Féminin	Effectif Total	REPARTITION POUR 1000 DES 2 SEXES			REPARTITION POUR 1000 DE CHAQUE SEXE		RAPPORT DE MASCULINITE EN %	PROPORTION DE PRESENTS PARMI LES RESIDENTS	
				HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES		HOMMES	FEMMES
0	77	74	151	16	15	31	33	30	104	94	98
1-4	278	291	569	58	61	119	121	117	96	85	98
5-9	359	351	710	76	73	149	156	141	102	91	93
10-14	298	253	551	62	53	115	130	101	118	92	92
15-19	299	232	531	62	49	111	130	93	129	84	90
20-24	164	189	353	34	39	73	71	76	87	53	86
25-29	130	143	273	27	30	57	57	57	91	53	80
30-34	104	141	245	22	29	51	45	57	74	60	85
35-39	120	175	295	25	37	62	52	70	69	69	92
40-44	81	113	194	17	24	41	35	45	72	74	93
45-49	98	139	237	20	29	49	43	56	71	83	98
50-54	78	105	183	16	22	38	34	42	74	98	99
55-59	76	103	179	16	21	37	33	41	74	95	100
60-64	56	69	125	12	14	26	24	23	81	98	100
65-69	36	53	89	8	11	19	16	21	63	100	100
70-74	23	23	46	5	5	10	10	9	100	100	100
75-79	12	19	31	2	4	6	5	8	-	100	100
80 +	11	20	31	2	4	6	5	8	-	100	100
TOTAL	2300	2493	4793	480	520	1000	1000	1000	92	81	92

TABLEAU 9 : Structure par âge et sexe des résidents de 1961.

AGE	Effectif Masculin	Effectif Feminin	Effectif Total	REPARTITION POUR 1000 DES 2 SEXES			REPARTITION POUR 1000 DE CHAQUE SEXE		RAPPORT DE MASCULINITE EN %
				HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	
0	102	113	115	21	23	44	43	45	90
1-4	359	352	711	73	71	144	150	139	102
5-9	413	406	819	85	82	167	173	160	102
10-14	228	207	435	46	42	88	95	82	110
15-19	210	210	420	43	43	86	88	83	100
20-24	184	241	425	37	49	86	77	95	76
25-29	198	250	448	40	51	91	83	98	79
30-34	143	174	317	29	35	64	60	69	82
35-39	187	226	413	38	47	85	78	89	83
40-44	113	129	242	23	26	49	47	51	88
45-49	100	132	232	20	27	47	42	52	76
50-54	59	31	90	12	6	18	25	12	190
55-59	43	36	79	9	7	16	18	14	119
60-64	26	16	42	5	3	8	11	6	163
65-69	11	11	22	2	2	4	5	4	-
70 et +	12	3	15	2	-	2	5	1	-
TOTAL	2388 <sub>x</sub>	2537 <sub>xx</sub>	4925 <sub>x</sub>	485	515	1000	1000	1000	94 <sub>x</sub>

N.B. 93 hommes et 62 femmes ont des âges non précisés en 1961.

Si on intègre les individus d'âges non précisés, le rapport de masculinité pour l'ensemble de la population est de 95, et non plus de 94.

TABLEAU 10 : Structure par âge et sexe des présents de 1961

AGE	Effectif Masculin	Effectif Féminin	Effectif Total	REPARTITION POUR 1000 DES 2 SEXES			REPARTITION POUR 1000 DE CHAQUE SEXE		RAPPORT DE MASCULINITE EN %	PROPORTION DE PRÉSENTS PARMI LES RÉSIDENTS	
				HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES		HOMMES	FEMMES
0	94	105	199	22	24	46	47	45	90	92	93
1-4	332	331	663	77	76	153	167	142	100	93	94
5-9	387	375	762	89	87	176	194	161	103	94	92
10-14	205	186	391	47	43	90	103	80	110	90	90
15-19	120	170	290	28	39	67	60	73	70	57	81
20-24	106	212	318	24	49	73	53	91	50	58	88
25-29	135	227	362	31	52	83	68	97	59	68	91
30-34	116	160	276	27	37	64	58	69	73	91	92
35-39	151	215	366	35	50	85	76	92	70	81	95
40-44	106	128	234	25	30	55	53	55	83	94	99
45-49	96	127	223	22	29	51	48	54	76	96	96
50-54	57	31	88	13	7	20	29	13	183	97	100
55-59	40	36	76	9	8	17	20	15	111	93	100
60-64	25	16	41	6	4	10	13	7	156	96	100
65-69	11	11	22	3	3	6	5	5	-	100	100
70 et +	12	3	15	3	1	4	6	1	-	100	100
TOTAL	1993	2333	4326	461	539	1000	1000	1000	85	84	92



FIGURE 3 PYRAMIDE DES AGES EN 1976

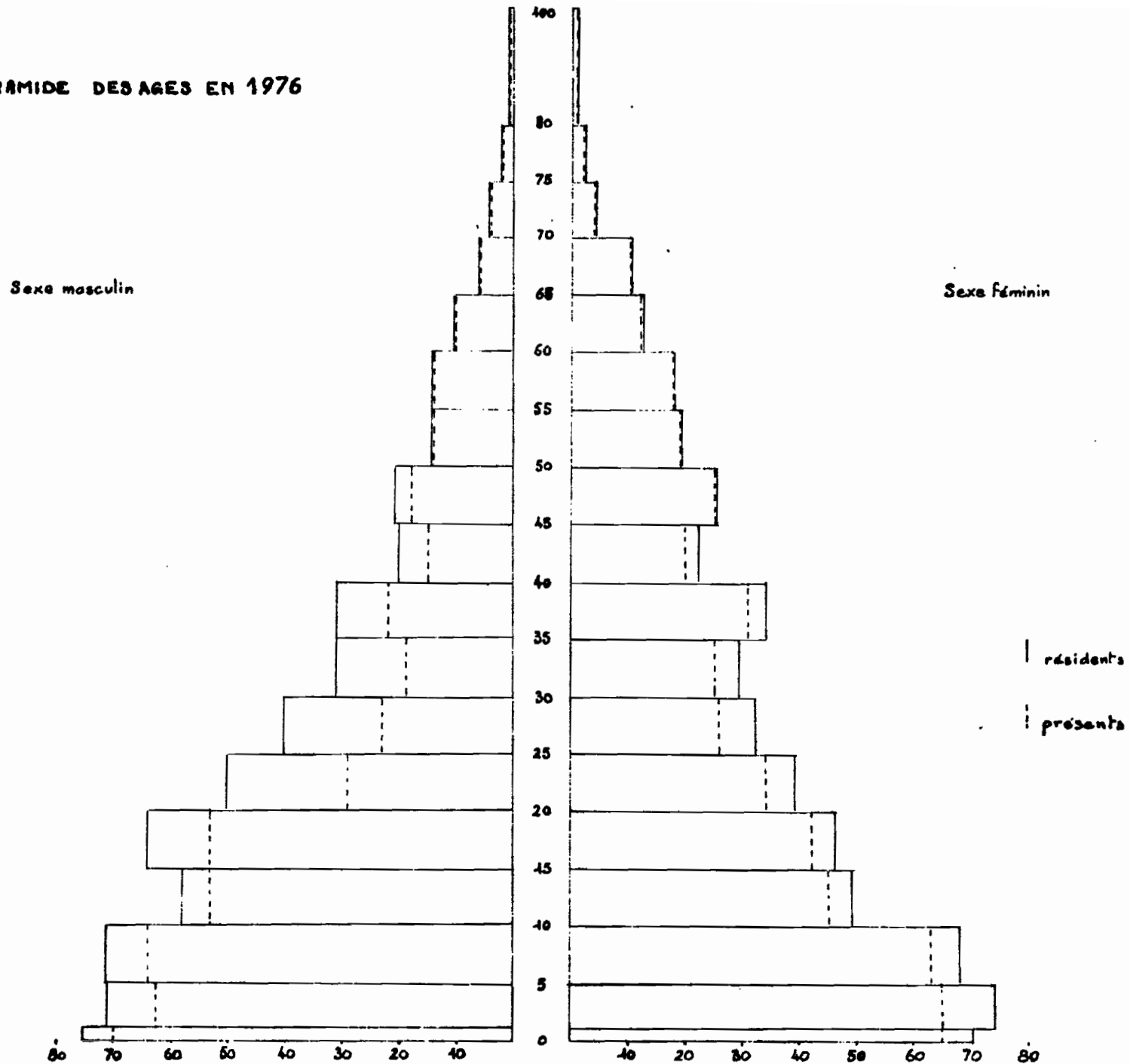


FIGURE 4 PYRAMIDE DES AGES EN 1984

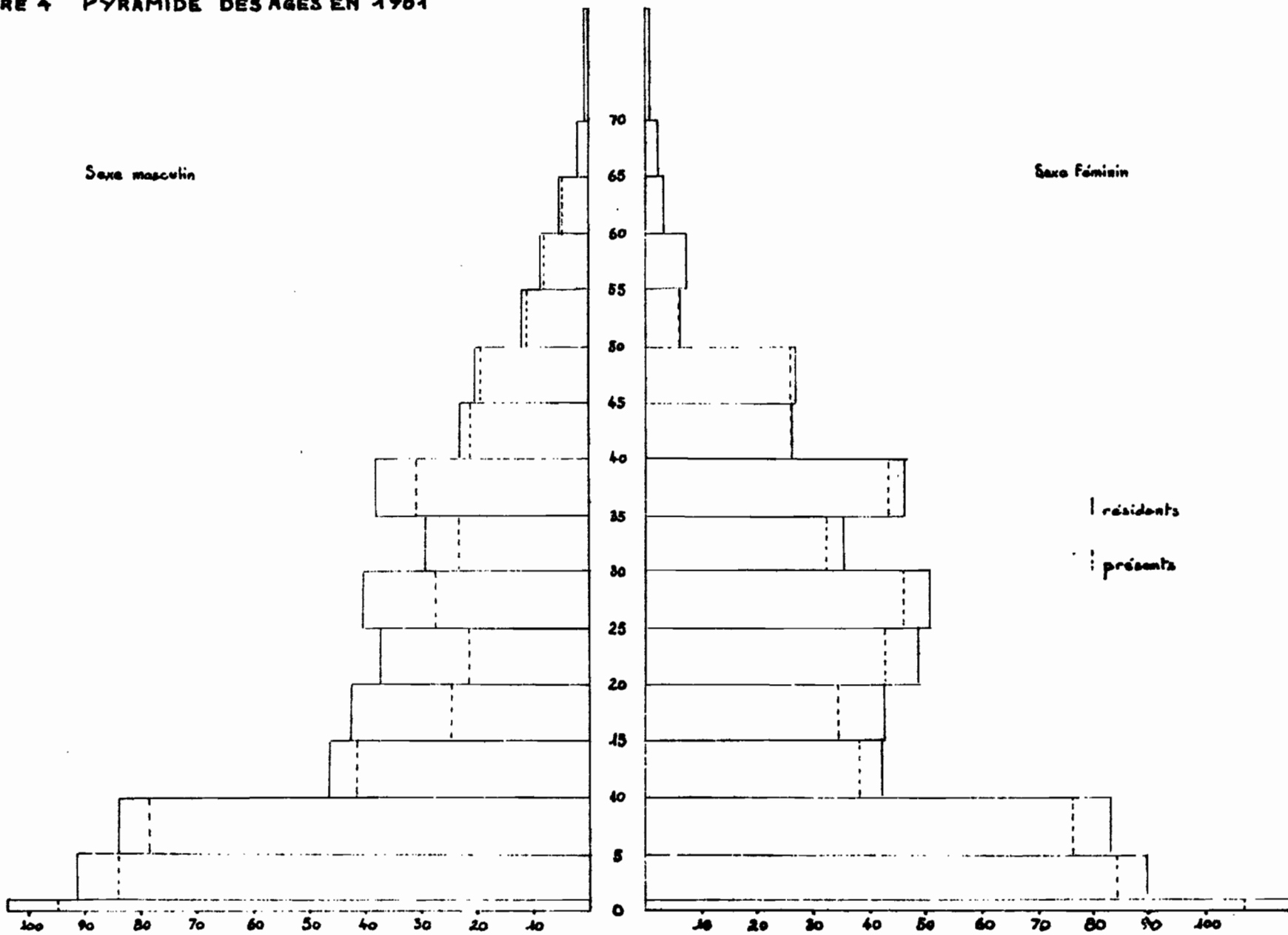


FIGURE 5 PYRAMIDE DES AGES DES RESIDENTS

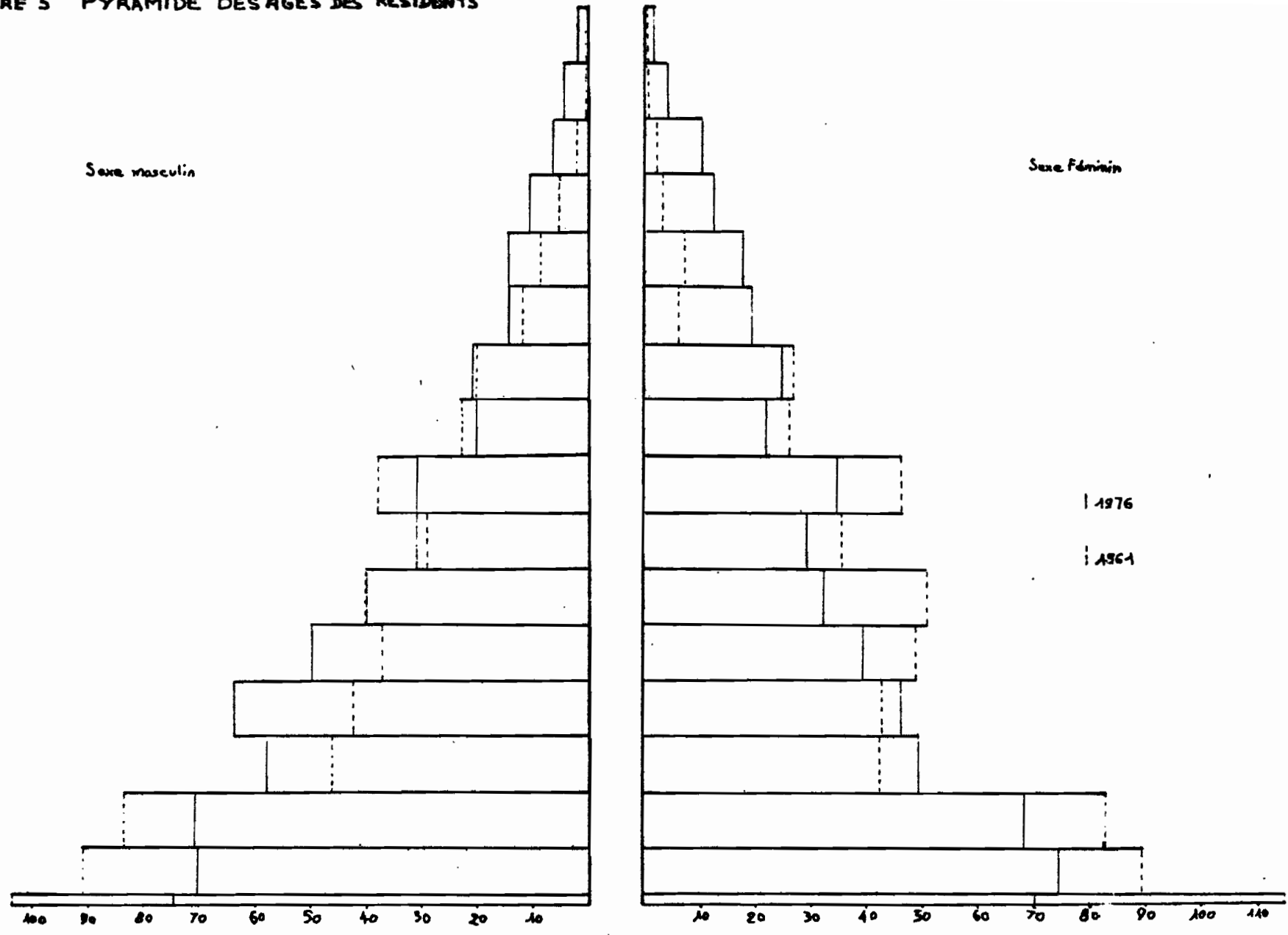


FIGURE 6 PROPORTION DE PRESENTS  
PARMI LES RESIDENTS

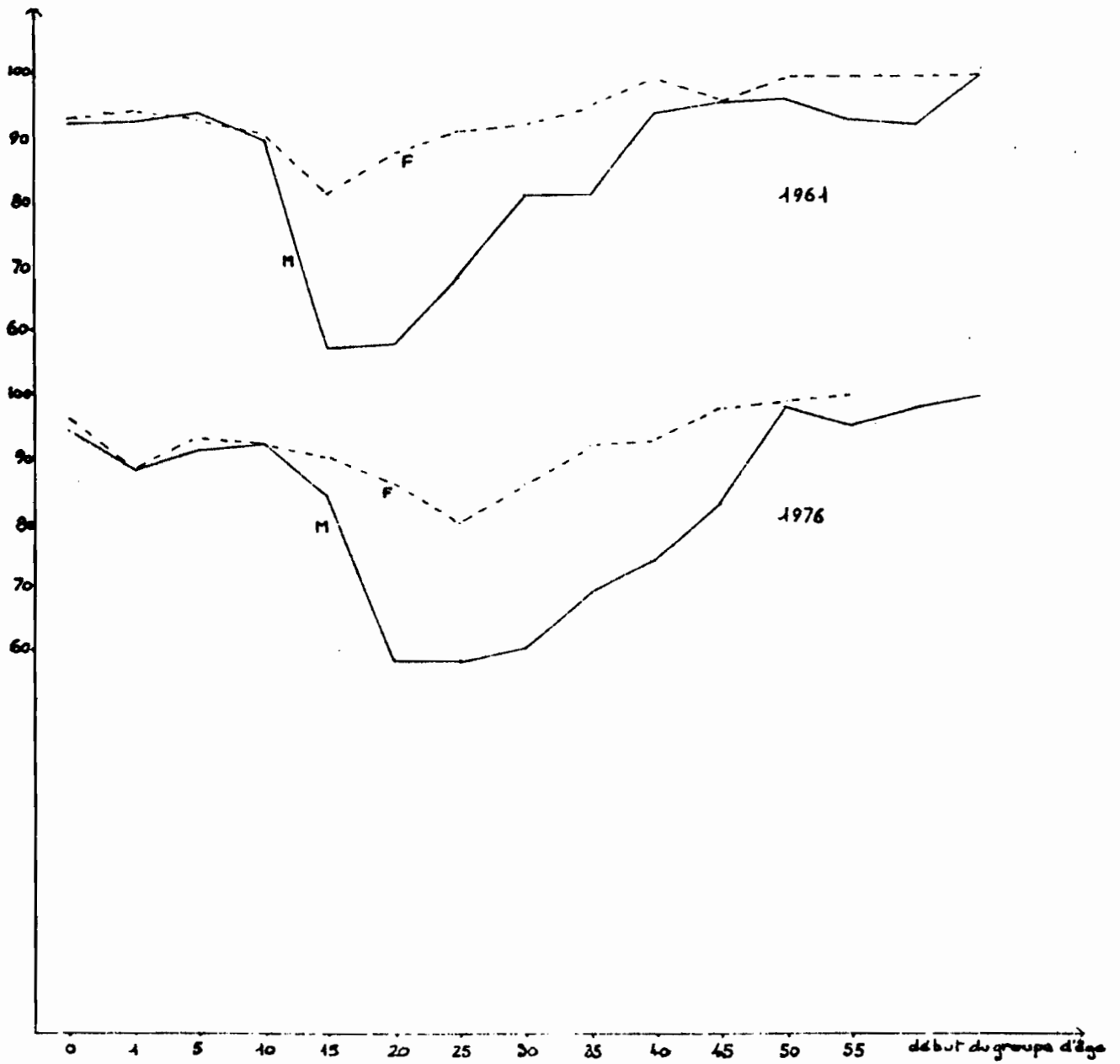
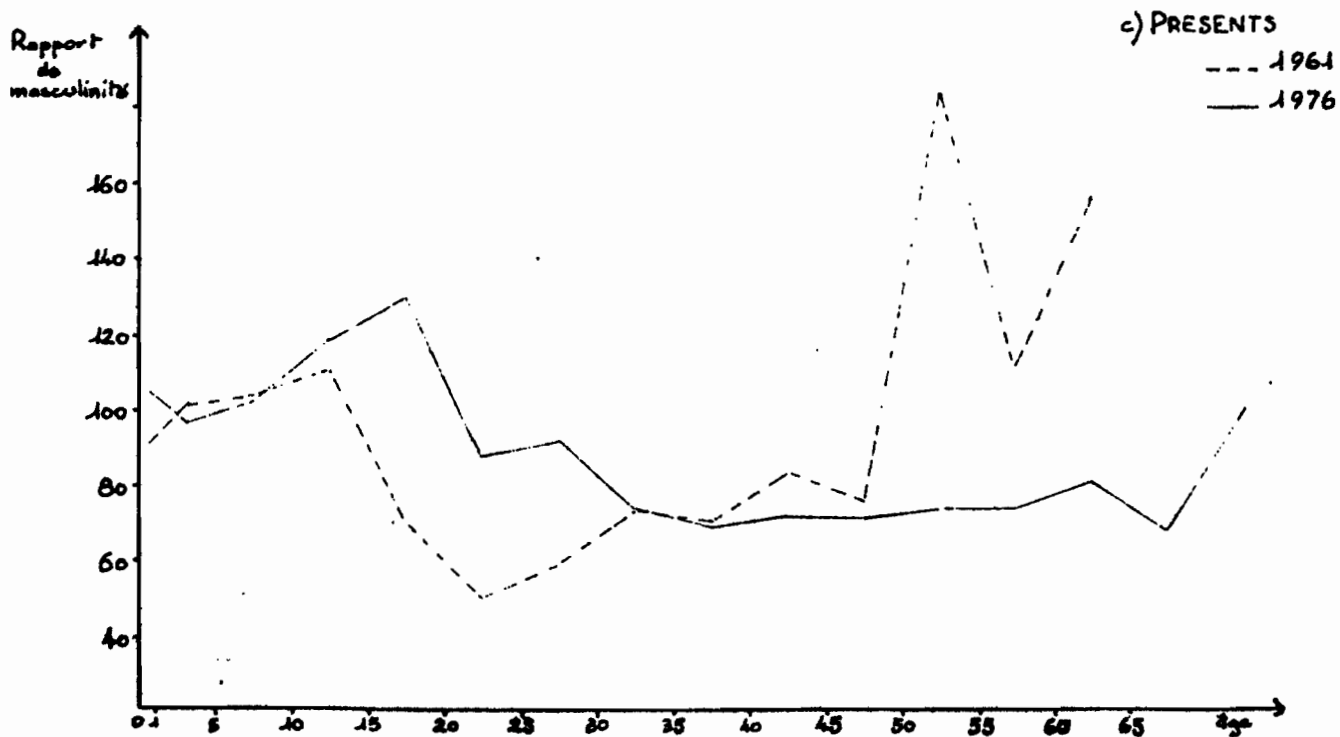
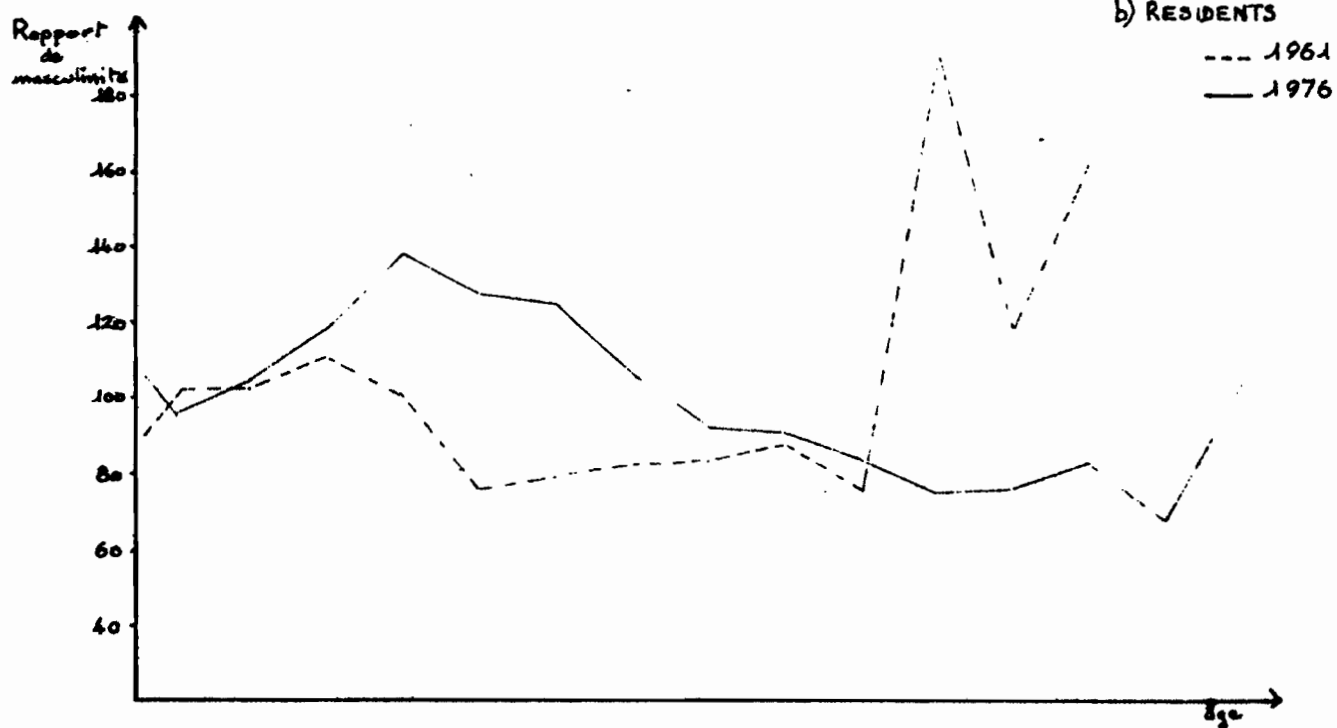
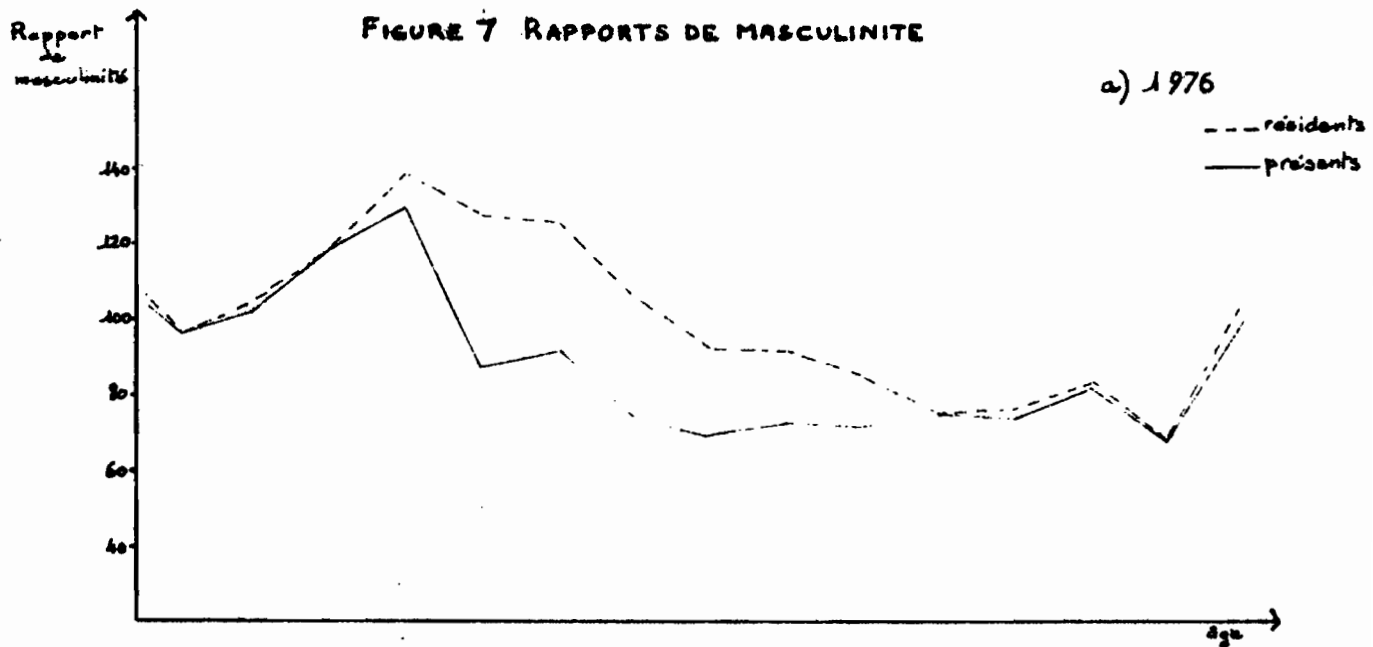


FIGURE 7 RAPPORTS DE MASCULINITE



ans et reste inférieur à 0 jusqu'à 50 ans. En 1976, le rapport atteint son maximum (138) entre 15 et 20 ans, reste supérieur à 125 jusqu'à 30 ans et ne devient inférieur à 100 qu'après 35 ans. Cette modification dans la période traduit un accroissement relativement plus important du déficit migratoire féminin par rapport au déficit migratoire masculin, dû en partie à l'élévation de l'âge au mariage chez les hommes plus importante que chez les femmes (voir tableau 11) qui freine l'immigration féminine, ainsi qu'à une baisse de la pratique polygamique chez les hommes mariés les plus jeunes (tableau 12). Une émigration à caractère plus familial qu'autrefois (bien que ce phénomène d'émigration familiale des Lobi était déjà relevé dans des travaux antérieurs (Savonnet)) y contribue aussi.

Au-delà de 40 à 50 ans la surmortalité masculine (voir table mortalité, chapitre 2-6) produit une baisse du rapport de masculinité, d'autant plus que ces groupes d'âges sont moins touchés par le phénomène migratoire.

Les courbes des rapports de masculinité des populations présentent reflètent en plus de l'influence des modifications portant sur les émigrations et la nuptialité les effets des niveaux d'absence différentiels selon le sexe.

L'absence contrairement à l'émigration, est plus fonction de la structure par âge et par sexe. Elle est surtout le fait des hommes de 15 à 45 ans. Le décalage qui s'est produit entre 1961 et 1976 dans les niveaux d'absence des hommes (voir point précédent) explique le niveau élevé dans ce groupe d'âges en 1976 (1,29). L'accroissement des proportions d'hommes absents en grand nombre dans les groupes d'âges jusqu'à 40 ans pour la période récente a freiné la hausse du rapport de masculinité dû

à l'accroissement du déficit migratoire des femmes.

2.4..La nuptialité.

Ainsi que le laissent pressentir les courbes des rapports de masculinité il apparaît que le calendrier de la nuptialité s'est profondément modifié entre 1961 et 1976 dans les deux populations masculines et féminines (tableau 11). Alors que dans la population résidente masculine de 20-24 ans en 61 les deux-tiers (68 %) des individus étaient célibataires, cette proportion passe à 82 % en 1976. Dans le groupe d'âge 25-29 ans à cette même date, près de la moitié des hommes résidents (49 %) sont encore célibataires, alors que cette catégorie représentait le quart (26 %) de la population en 1961. Enfin près du tiers (32 %) des hommes résidents sont encore célibataires dans le groupe 30-34 ans en 1976.

TABLEAU 11 : Proportion de célibataires selon l'âge en 1961 et 1976.

GROUPES D'AGES	SEXE MASCULIN						SEXE FEMININ					
	Résidents		Présents		Absents		Résidentes		Présentes		Absentes	
	1961	1976	1961	1976	1961	1976	1961	1976	1961	1976	1961	1976
15-19							49	82	49	84	48	68
20-24	68	82	61	81	77	83	8	30	7	31	17	25
25-29	26	47	23	38	33	61	1	7	1	6	--	8
30-34	15	32	15	28	19	37	1	2	1	3	-	0
35-39	9	18	8	10	11	35	0	2	1	2	--	0
40-44	5	9	5	5				0				

L'élévation de l'âge moyen au mariage s'accompagne chez les hommes d'une baisse de la polygamie (tableau 12).

Dans la population féminine résidente on constate aussi ce phénomène de retard car en 1961, plus de la moitié de la population était ou avait été mariée (51 %) dans le groupe d'âges 15-19 ans tandis qu'en 1976, cette proportion tombait à 18 %.

considère que la population présente, ce phénomène est quelque peu atténué chez les hommes, le célibat affectant plus les absents que les présents (fig.8a, 8c). En 15 ans, la proportion de célibataires à 30-34 ans est passée de 15 à 28 %.

La proportion d'absentes étant relativement faible chez les femmes, il n'y a pas de différences entre résidentes et présentes (fig.8b, 8d). Dans cette dernière catégorie, si la quasi totalité de la nuptialité s'opère avant 25 ans, on note aussi un recul de l'âge moyen au mariage exprimé par l'accroissement de la proportion de célibataires à 20-24 ans (qui passe de 7 % à 31 %).

Cette modification importante de la nuptialité féminine s'est inscrite dans le rétrécissement de la base de la pyramide en 1976 (figure 3) par une diminution du nombre des naissances.

## 2.5. Données socio-économiques.

2.5.1. Les statuts économiques: en dehors de Gaoua, préfecture du département, l'immense majorité des individus actifs travaille dans l'agriculture, les autres activités étant le commerce et l'artisanat. Cette dernière est surtout une activité secondaire exercée en dehors de la saison agricole.



TABLEAU 12 : Polygamie, Répartition (%) des hommes mariés, présents selon l'âge et le nombre d'épouses en 1961 et 1976.

Nombre Epouses	GROUPE D'AGE															
	20-24		25-29		30-34		35-39		40-44		45-49		50-54		55-59	
	61	76	61	76	61	76	61	76	61	76	61	76	61	76	61	76
1	85.0	100.0	83.3	87.5	68.5	78.4	59.4	82.7	67.0	63.8	56.7	64.7	72.0	76.0	50.0	54.3
2	15.0	0.0	16.8	8.8	23.6	21.6	29.7	14.4	26.0	30.4	29.6	23.5	8.0	14.1	30.6	27.1
3 +	0.0	0.0	0.0	3.7	7.9	0.0	10.9	2.9	7.0	5.8	13.7	11.3	20.0	9.9	19.4	18.6

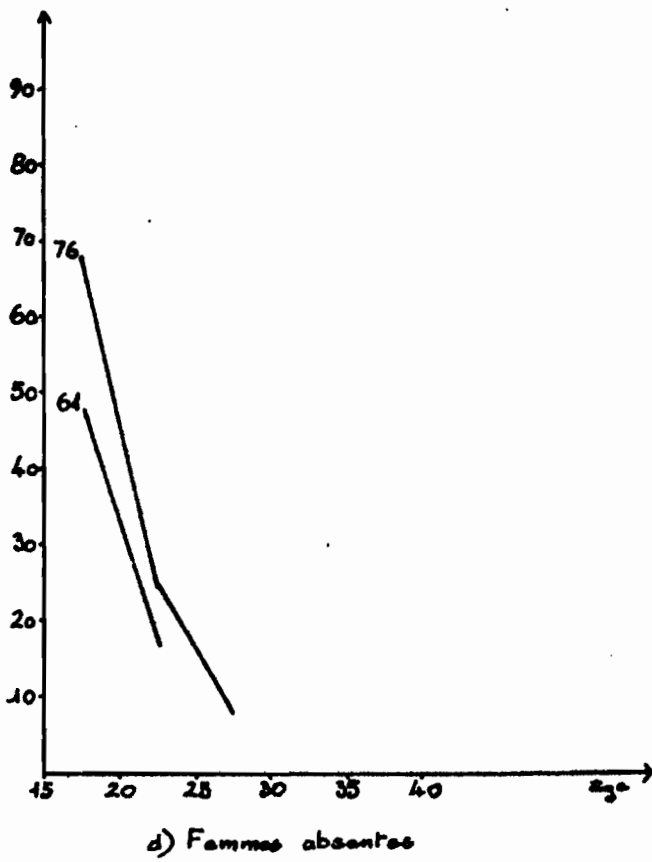
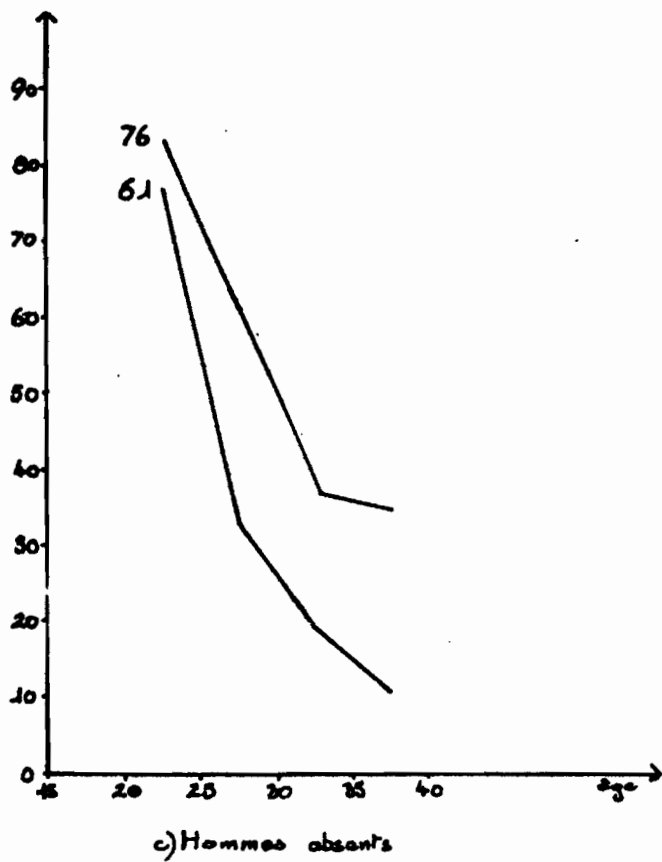
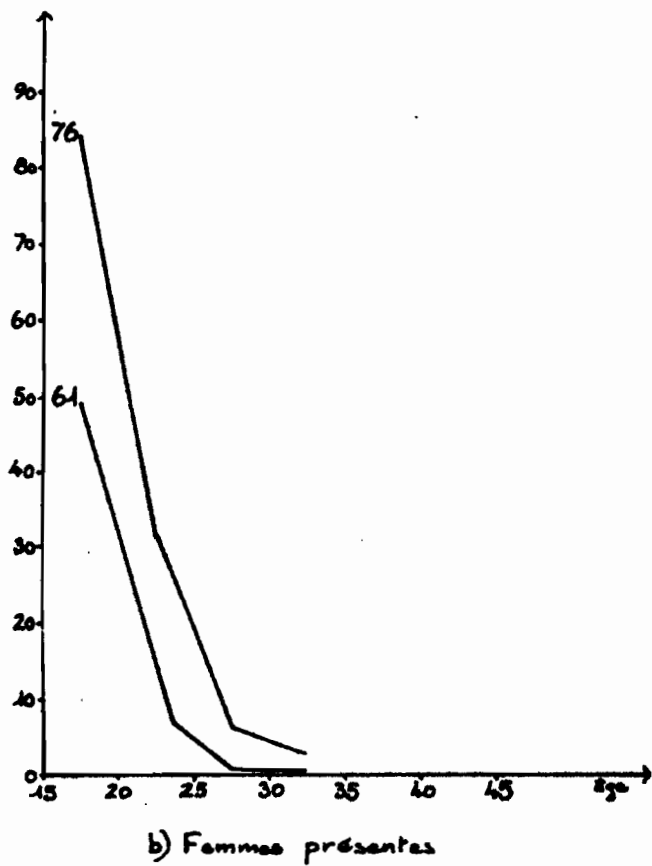
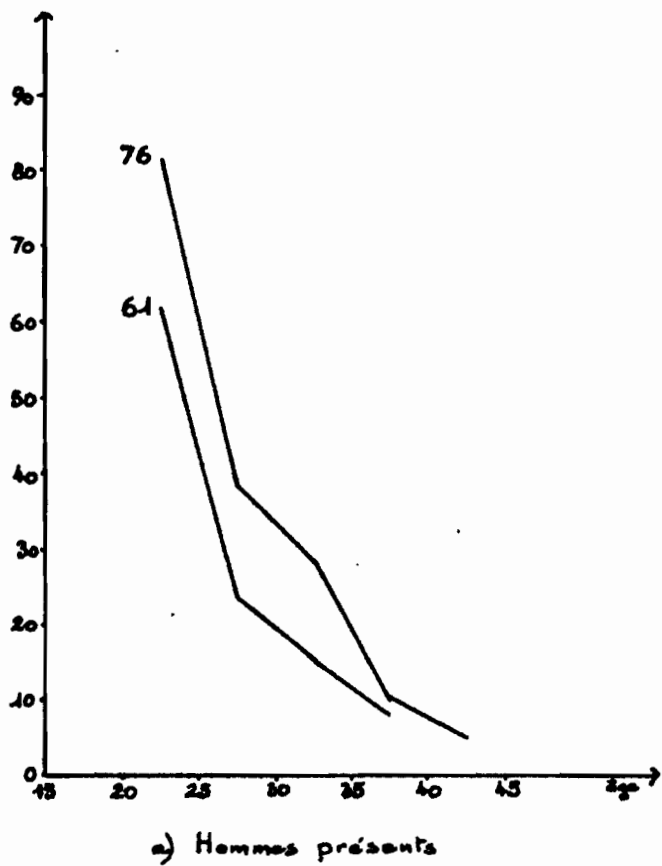


FIGURE 8 PROPORTION DE CELIBATAIRES

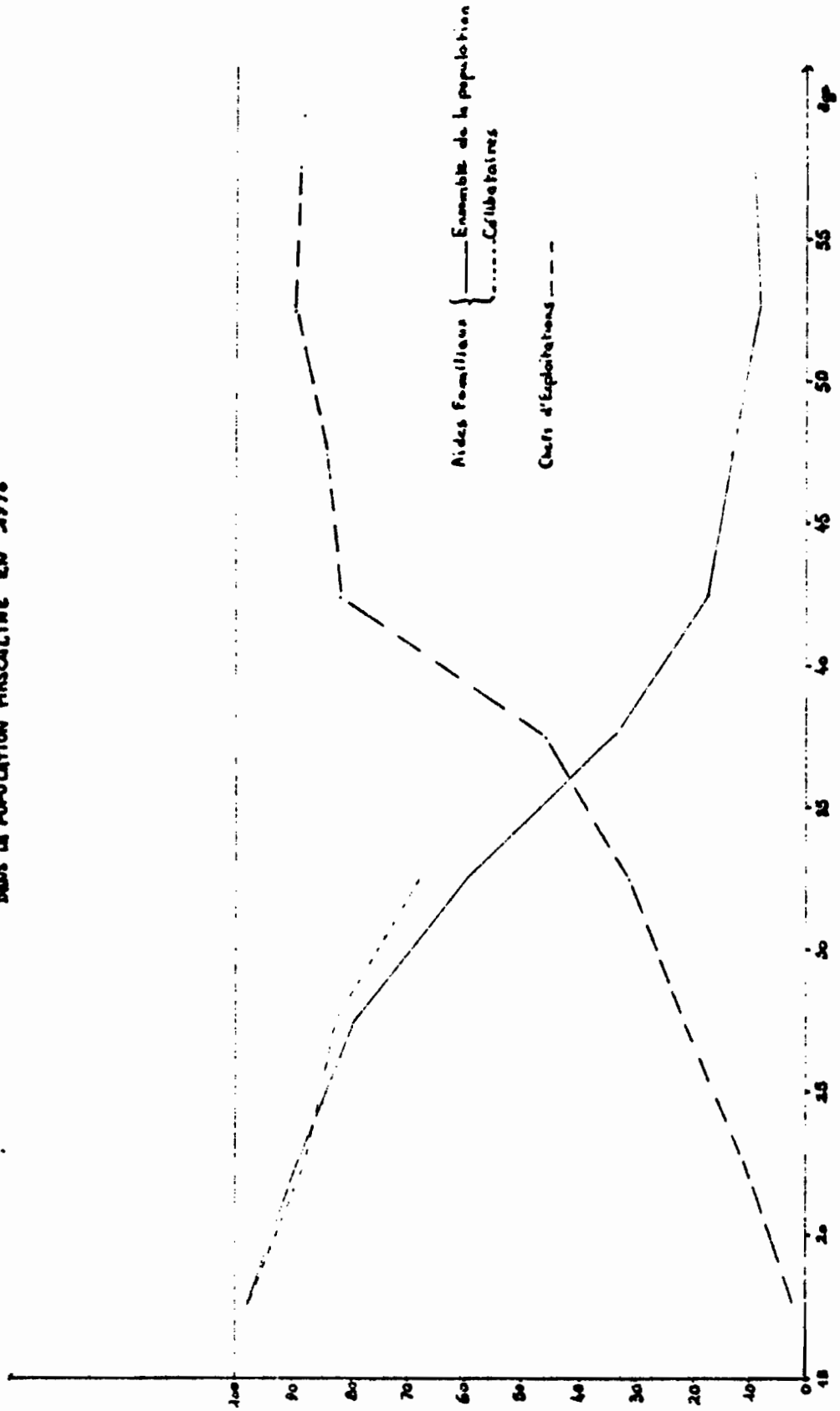
Dans le domaine de l'agriculture 42 % des hommes présents âgés de plus de 15 ans se déclarent chef d'exploitation (tableau 13, figure 9). Cette proportion croît régulièrement avec l'âge, et autour de 35 ans plus de la moitié des hommes présents sont devenus chefs d'exploitation.

TABLEAU 13 : Répartition (en %) des hommes présents âgés de plus de 15 ans selon le statut économique.

Statut Economique	AGE (en années)									Ensemble
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	
Chef de concession et chef d'exploitation	0	1	3	17	40	56	70	61	74	29
Chef de concession et non chef d'exploitation	0	0	0	0	5	1	1	1	1	1
Non chef de concession et chef d'exploitation	2	10	18	23	22	24	13	29	14	13
Aide familial	96	88	77	57	33	17	12	8	9	54
Pas statut (vieillard, Infirmes.)	2	1	2	3	0	2	2	0	1	4
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Si l'on considère les groupes d'âges 25-29 ans et 30-34 ans, la proportion d'aides familiaux chez les célibataires apparaît plus élevée que chez les hommes mariés (annexe 1, tableau 4). La quasi-totalité des femmes actives est considérée comme aide familiale, les femmes chefs d'exploitation sont essentiellement des veuves.

FIGURE 9 PROPORTION D'AIDES FAMILIAUX ET DE CHEFS D'EXPLOITATION  
DANS LA POPULATION MASCULINE EN 1976



2.5.2. Religions : La situation n'a que peu évoluée entre 1961 et 1976, avec une légère progression de la religion catholique. La proportion d'animistes reste très élevée (76 %) en 76 surtout chez les Lobi (95 %). Les catholiques se recrutent principalement chez les dagara (35 %) et dans une moindre mesure chez les birifor (8 %) ; la religion musulmane est surtout pratiquée par les Mossi (ANNEXE 1, Tableau 5).

### 2.5.3. Niveau d'instruction :

De la comparaison des niveaux scolaires des résidents en 1961 et 76, il ressort les constatations suivantes :

- Les femmes sont toujours moins scolarisées que les hommes (ANNEXE 1, Tableau 6), 91 % contre 80 % en 1961 et 79 % contre 63 % en 1976 de non scolarisées à 10-14 ans respectivement pour le sexe féminin et le sexe masculin . Mais cette différence se réduit si l'on compare la proportion des individus ayant fréquenté ou fréquentant des établissements du secondaire (à 15-19 ans en 1976, 6 % des femmes sont dans ce cas, ainsi que 9 % des hommes).

- L'évolution du taux de scolarisation du groupe 5-9 ans par sexe permet de penser que cette différenciation s'estompe peu à peu car 84 % des filles et 79 % des garçons ne sont pas scolarisés en 1976.

- Les différences observées entre résidents et présents aux mêmes groupes d'âges (annexe 1, Tableau 7) tiennent aux absences d'enfants pour motifs de scolarisation, ainsi qu'aux non retours ou aux progressions plus fortes d'absences des individus déjà scolarisés.

- C'est d'ailleurs ce qui apparaît dans les tableaux donnant les niveaux scolaires des absents et des émigrés (annexe 1, tableau 8). Les premiers sont fortement plus scolarisés (de 15 à 30 ans, moins de 60 %, des hommes

absents n'ont jamais été scolarisés) que les présents. Par contre, les émigrés apparaissent beaucoup moins scolarisés (entre 15 et 30 ans 92 % à 93 % des femmes émigrées n'ont pas été scolarisées) mais il faut noter que ces indications sont fournies par les résidents présents et peuvent concerner souvent la situation scolaire des individus au départ en migration.

Globalement, les taux de scolarisation restent faibles dans la région enquêtée.

#### 2.6. La mortalité.

L'enquête renouvelée permet l'établissement d'une table de mortalité moyenne à partir de 5 ans sur la période couverte (61-76) selon une méthode développée par L. HENRY. Les quotients calculés sont des quotients perspectifs de la forme

$${}_{15}q_{x, x+4} = \frac{D_{x,x+15}}{P_{61} - \frac{2}{3} E_{x,x+15}}$$

où P61 est la population enquêtée en 1961, omis non inclus

$E_{x,x+15}$  les émigrés de sort inconnu

$D_{x,x+15}$  les décès des résidents et émigrés.

Le coefficient de  $\frac{2}{3}$  ou  $\frac{10}{15}$  correspond à la durée moyenne séparant l'année de départ en migration de l'année de l'enquête (Pour détail de calcul voir Annexe 3).

**TABLEAU 14 : Table de mortalité moyenne de 1961-76 ( à partir de 5.ans).**

Age (ans)	HOMMES		FEMMES	
	Sx	$q_x^{\circ}/\text{‰}$	Sx	$q_x^{\circ}/\text{‰}$
5	1000	47	1000	54
10	953	25	946	22
15	929	31	925	30
20	900	37	897	40
25	867	36	861	46
30	836	42	821	45
35	801	59	784	43
40	754	85	750	61
45	690	113	704	87
50	612	155	643	148
55	517	197	548	206
60	415		435	
$e_5$	49		49.5	

Les tables construites pour chaque sexe (Tableau 14, fig. 10) permettent de constater une surmortalité féminine entre 20 et 35 ans. Les décès dus à l'accouchement sont en grande partie responsables de cette surmortalité. Pour les deux sexes le minimum de mortalité est atteint entre 10 et 15 ans. Cette mortalité remonte fortement à partir de 35 ans pour les hommes, 37,5 pour les femmes, cette remontée succédant à un palier -à un niveau différent selon les sexes- difficilement explicable surtout pour les hommes, chez les femmes la baisse des décès provoqués par l'accouchement compensant peut-être les décès dus aux autres

causes .

Le niveau de la mortalité sur la période 1961-76 reste globalement élevé, l'espérance de vie à 5 ans étant de 49 ans pour les hommes et 49,5 ans pour les femmes.

Une fois établies les Tables de mortalité à partir de cinq ans (Tableau 14) on peut estimer la mortalité entre 0 et 5 ans en utilisant les Tables-types de Princeton, modèle Nord. On obtient ainsi une table complète pour chaque sexe (Tableau 14bis).

TABLEAU 14bis : Table de mortalité complète 1961-76

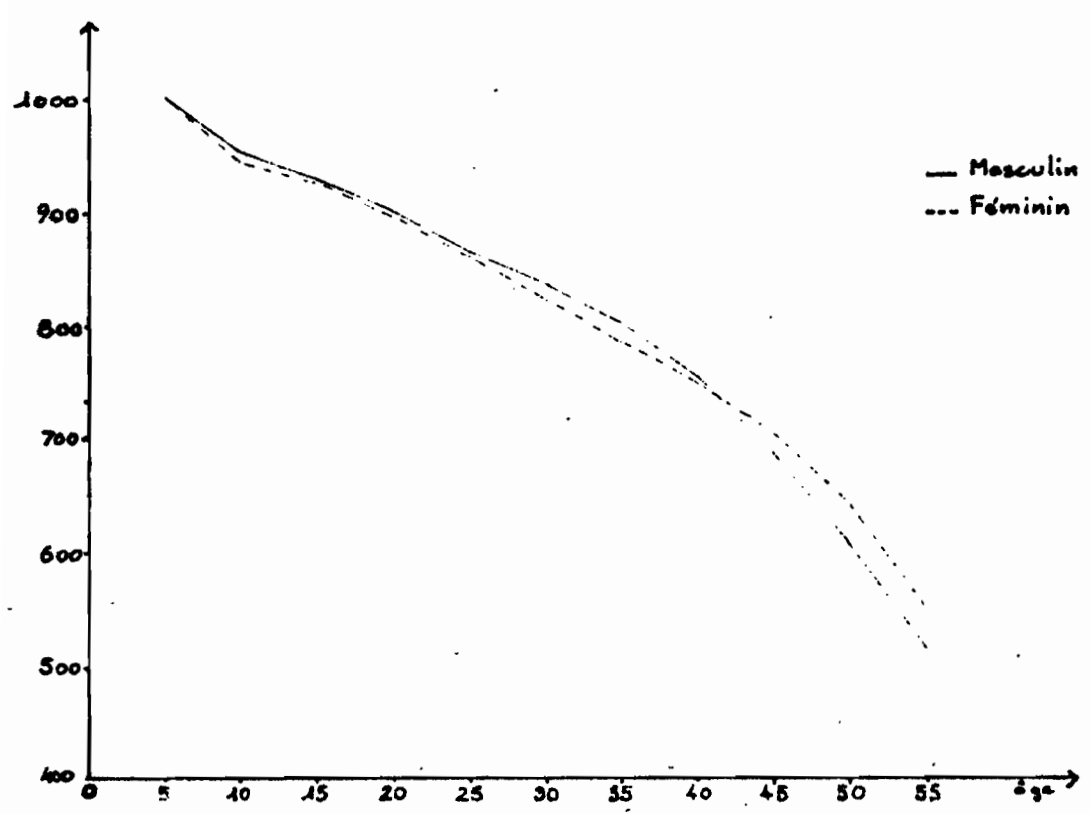
Age (ans)	HOMMES			FEMMES		
	Sx	$qx^{\circ}/\text{‰}$	ex	Sx	$qx^{\circ}/\text{‰}$	ex
0 (1)	1000	167	39,9	1000	157	40,0
1 ((1)	833	129		843	137	
5 (2)	726	47	49	728	54	49,5
10	692	25		878	22	
15	674	31		673	30	
20	653	37		653	40	
25	629	36		627	46	
30	607	42		598	45	
35	582	59		571	43	
40	547	85		546	61	
45	501	113		513	87	
50	444	155		468	148	
55	375	197		399	206	
60	301			317		

(1) Quotients de la table type de Princeton

(2) A partir de 5 ans, quotients observés.



FIGURE 40 COURBE DE SURVIE  
SELON LE SEXE (pour 1000 à 5ans)



III - LES IMMIGRATIONS ET LES RETOURS.

En 1976, on a enregistré parmi les résidents 789 femmes et 185 hommes immigrés, soit respectivement 14 % et 3,3 % des résidents, et 26 % et 7 % des résidents présents.

3.1. La structure par âge de la population immigrée

TABLEAU 15.: Structure par âge et sexe des immigrés présents en 1976

AGE	Effectif Masculin	Effectif Féminin	REPARTITION POUR 1000 DES 2 SEXES			REPARTITION POUR 1000 DE CHAQUE SEXE	
			HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES
0-4	16	35	16	36	52	86	44
5-9	32	29	33	30	63	173	37
10-14	26	29	27	30	57	141	37
15-19	26	64	27	66	93	141	81
20-24	21	170	22	174	196	115	215
25-29	11	158	11	162	173	59	200
30-34	11	134	11	137	148	59	170
35-39	16	76	17	78	95	86	96
40-44	5	35	5	36	41	27	44
45-49	11	29	11	30	41	59	37
50-54	5	18	5	19	24	27	23
55-59	5	6	5	6	11	27	8
60 et +	-	6	-	6	6	-	8
TOTAL	185	789	190	810	1000	1000	1000

Plus de la moitié des individus immigrés de sexe masculin ont moins de 20 ans (tableau 15). Cette importance relative des classes

jeunes parmi les immigrés de sexe masculin est à relier au motif le plus fréquent lorsque le responsable de migration est un homme. Ce motif est "agricole", c'est-à-dire que souvent ce ne sont pas simplement des individus immigrés, mais aussi des concessions immigrées que l'on rencontre (en dehors de Gaoua nous en avons recensé 34, voir tableau 2 en annexe). Pour les concessions immigrées les enfants nés au cours de la période comprise entre les deux passages et survivants en 1976 ont été considérés comme immigrés, qu'ils soient nés à l'intérieur ou hors de la zone échantillon.

Pour les femmes, la structure par âge est très concentrée : 43 % d'entre elles ont entre 20 et 30 ans, 60 % ont entre 20 et 35 ans, caractéristique d'une forte immigration matrimoniale. Cette immigration pour motif "matrimonial" est dans son ensemble (en effectif et en lieu) compensée par les émigrations des femmes pour le même motif à l'intérieur de la zone.

### 3.2. Les motifs d'immigration.

Dans la population masculine, le motif "agricole" représente les 3/4 des immigrations (tableau 16).

Ces immigrations se font en famille puisqu'il y a en moyenne un peu plus de 4 personnes qui accompagnent le responsable de migration. Par contre pour les immigrations de "travail", le déplacement est moins collectif, le responsable de la migration étant accompagné en moyenne par moins d'une personne.

Pour les femmes, le motif "matrimonial" représente également plus des 3/4 des immigrations. Les autres motifs d'immigration des femmes leur sont en majorité attribués en tant que migrations passives, c'est-à-

dire que ces femmes qui accompagnent leur mari ou leur père ont le même motif que celui-ci.

TABLEAU 16 : Typologie des immigrations

MOTIF	REPARTITION		PROPORTION DE RESPONSABLE DE MIGRATION		NOMBRE DE MIGRANTS ACCOMPAGNANT LE RESPONSABLE Hommes et femmes
	H	F	H	F	
AGRICOLE	74.5	17	40	0	4.1
MATRIMONIAL	0	76.5	—	100	0
TRAVAIL	9.5	1.5	59	0	0.9
SOCIAL	11.5	3.5	35	50	(1)
COMMERCE, MUTATION	1	0	100	—	0
NON PRECISE	3.5	1.5	50	0	1.4
ENSEMBLE	100 (185)	100 (789)	40	78	0.4

3.3. Ethnie et lieux de provenance des immigrants : (tableau 17)

Parmi la population immigrée masculine les Lobi sont plus nombreux que les Dagara contrairement à la répartition de ces deux ethnies dans la population résidente. Par contre les femmes Dagara ont plus immigré que les femmes Lobi et globalement, nous retrouvons presque la même composition ethnique chez les immigrants que dans la population résidente. La particularité réside dans l'effectif des Mossi parmi les immigrants dû au fait qu'un grand nombre se sont installés dans un des villages échantillon, à Passéna.

Les Mossi représentent 19 % de la population masculine immigrée

alors que 14 % seulement des hommes immigrés viennent au cours de leur dernière migration du pays Mossi et que 15 % y sont nés. Les Mossi qui ont immigré dans la zone d'enquête étaient pour partie déjà installés en dehors de leur région d'origine au moment où ils sont arrivés dans les villages de l'échantillon.

TABLEAU 17 : Répartition (en %) ethnique des immigrés.

Groupe ethnique	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble
Dagara	22	39	35
Lobi	31	31	30
Birifor	18	11	12
Dian	4	6	6
Can	1	2	2
Mossi	19	5	8
Autres	5	6	6
Ensemble	100 (185)	100 (789)	100 (974)

Les lieux de provenance des immigrés sont très différents selon les sexes, comme l'étaient les motifs, les deux caractéristiques étant très liées (tableau 18).

Les hommes qui immigreront pour s'installer en culture viennent de plus loin et de lieux plus divers que les femmes qui immigreront dans de nouvelles concessions lorsqu'elles se marient. Ainsi 38 % des femmes proviennent du même village (chez les hommes ce sont moins de 10 %) et 87 % des femmes immigreront à partir d'un village de la même préfecture contre 57 % seulement des hommes.

Parmi les hommes immigrés, 13 % viennent de l'étranger dont 8,4 %

du Ghana.

**TABLEAU 18 : Lieux de provenance et lieux de naissance des immigrants  
présents en 1976 (en pourcentage)**

LIEU	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ	
	Lieu de provenance	Lieu de naissance	Lieu de provenance	Lieu de naissance
Même village	10	44	38	45
Même arrondissement	52	69	84	86
Même sous-préfecture	55	71	85	88
Même préfecture	57	74	87	90
Pays Mossi	14	15	5	4
Autre Haute Volta	16	7	6	4
<b>TOTAL HAUTE VOLTA</b>	<b>87</b>	<b>96</b>	<b>98</b>	<b>98</b>
Ghana	8.5	2	1	1
Côte d'Ivoire	4	1	1	0.5
Autre pays	0.5	1	-	0.5
<b>TOTAL ETRANGER</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>100</b> (185)	<b>100</b> (789)	<b>100</b>	<b>100</b>

Cette répartition des lieux de provenance ne se retrouve pas pour les lieux de naissance (tableau 18). Ainsi si 90 % des hommes immigrants et 62 % des femmes immigrées ne viennent pas lors de leur dernier déplacement du village de résidence actuel, 44 % d'entre eux et 45 % d'entre-elles y sont nés. Il semble donc qu'une partie de ces immigrations constitue des retours de migration.

De même, si l'on compare les proportions d'hommes immigrants pro-

venant de la même préfecture (57 %) et ceux qui y sont nés (74 %), on peut considérer qu'une fraction de l'immigration enregistrée correspond à la dernière étape d'un mouvement multiple composé d'absences temporaires mais sans doute assez longues.

3.4. Lieux de provenance des absents en 1961 revenus entre les deux enquêtes et présents en 1976.

TABLEAU 19 : Lieux de provenance des absents en 1961 revenus, et présents en 1976 (en pourcentage).

LIEU DE PROVENANCE	Sexe Masculin	Sexe Féminin
Même arrondissement	14	21
Même sous-préfecture	18.5	29
Même préfecture	19.5	31
Pays Mossi	1.5	0
Autres régions Haute Volta	13	33
TOTAL HAUTE VOLTA	34	64
Ghana	40.5	27
Côte d'Ivoire	21	7.5
Autres Pays	4.5	1.5
TOTAL ETRANGER	66	36.5
ENSEMBLE	100 (181)	100 (56)

Les distributions du tableau 19 permettent de mettre en lumière les modifications intervenues en 15 ans dans les destinations des migrants

pour motif agricole ou pour travail. En 1961 d'après l'enquête de R. CLAIRIN les motifs d'absence pour "travail" étaient beaucoup plus importants que ceux de "culture". Ceci correspond d'ailleurs aux motifs de retour que nous avons pu enregistrer parmi les absents de l'époque revenus depuis. Le motif "réinstallation en culture" est prédominant. Parmi les absents de 1961, 19,5 % des hommes et 31 % des femmes étaient dans la même préfecture, 34 % des absents parmi les hommes étaient restés en Haute Volta pour 64 % des femmes.

Si l'on s'en tient au lieu d'origine des retours, le Ghana était à l'époque le principal lieu d'attraction des migrants avec 40,5 % des destinations chez les hommes alors que la Côte d'Ivoire représentait seulement 21 %.



IV- LES ABSENTS EN 1976.

La population absente représente près de 15 % des résidents dont 20 % pour le sexe masculin et 9 % pour le sexe féminin.

4.1. Les motifs d'absence.

L'essentiel des absences est dû au motif "travail", qui se retrouve pour 82 % de l'effectif total des absents masculins (tableau 20) et 76 % des absences féminines, mais pour les femmes il s'agit presque exclusivement de migration de type "passif" dans ce motif, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas responsables de la migration, mais qu'elles accompagnent leur mari.

TABLEAU 20 : Typologie des déplacements des absents en 1976.

MOTIF	Répartition		Proportion de responsable de migration		Nombre de migrants accompagnant le responsable (hommes et femmes)
	H	F	H	F	
Travail	82	76	81	3	0.7
Social	6	6	34	28.5	2
Autres	12	18	60	12	1.9
Ensemble	100 (574)	100 (248)	75	5	0.9

Les tableaux 21 et 22 donnent les motifs d'absence par ethnie. Nous ne considérons ici que les deux principales ethnies, les Dagara et les Lobi (Lobi auxquels nous avons ajouté les Birifor qui se situent dans la même zone géographique).

Le classement par ordre d'importance des motifs est identique pour les deux ethnies. Les hommes sont dans les deux cas les responsables

de migration, les femmes étant considérées comme migrantes "passives". Cependant on peut noter que les Dagara migrent plus en groupe que les Lobi.

TABLEAU 21 : Typologie des déplacements des absents Dagara en 1976.

MOTIF	Répartition		Proportion de responsable de migration		Nombre de migrants accompagnant le responsable (hommes et femmes)
	H	F	H	F	
Travail	83.5	80	72.5	3	1
Social	8	9	50	27	1.4
Autres	8.5	11	58	7	2
Ensemble	100 (187)	100 (98)	70	5	1.1

TABLEAU 22 : Typologie des déplacements des absents Lobi-Birifor en 1976

MOTIF	Répartition		Proportion de responsable de migration		Nombre de migrants accompagnant le responsable (hommes et femmes)
	H	F	H	F	
Travail	92.5	80	86	-	0.4
Social	6	10	50	-	1
Autres	1.5	10	-	-	-
Ensemble	100 (210)	100 (54)	84	10	0.5

4.2. Les lieux d'absence.

TABLEAU 23 : Lieux de migration des absents en 1976 selon l'ethnie

(en pourcentage)

LIEU	Dagara		Lobi-Birifor		Toutes ethnies et tous motifs (x)	
	H	F	H	F	H	F
Même village					0.5	0.5
Même arrondissement	11	12	1	2	6.5	9
Même sous-préfecture	12	14	4	9	9	12
Même préfecture					10.5	12
Pays Mossi					8.5	9.5
Autre Haute Volta					16.5	24
Total Haute Volta	30	43	19	23	35.5	45.5
Ghana	10	10	18	8	10	5.5
Côte d'Ivoire	60	46	63	69	53	47.5
Autres pays	-	1	-	-	1.5	1.5
Etranger	70	57	81	77	64.5	54.5
Ensemble	100 (187)	100 (98)	100 (210)	100 (54)	100 (574)	100 (248)

(x) dans les 4 premières colonnes du tableau, seuls les individus absents pour motif travail ont été retenus.

Les lieux de destination des absents sont beaucoup plus éloignés et dispersés que ceux des émigrés (tableau 23). Cela tient à la nature des motifs de ces deux types de déplacement. En effet, les individus émigrés se réinstallent en culture souvent à l'intérieur même de la zone

alors que les individus considérés comme absents partent chercher un travail salarié et de ce fait franchissent souvent les frontières. C'est ainsi que nous ne retrouvons que 10 % des hommes et 12 % des femmes absents dans la même préfecture que leur lieu de résidence. La part de l'étranger est prépondérante dans les destinations, surtout chez les hommes où elle représente 65 % des lieux contre 55 % chez les femmes. Les femmes qui sont presque toujours accompagnatrices du responsable de migration ont moins tendance à suivre leur mari lorsque celui-ci se déplace à l'étranger et d'autre part, parmi les hommes absents à l'étranger, un certain nombre sont célibataires.

L'essentiel des destinations vers l'étranger est représenté par la Côte d'Ivoire qui accueille 53 % des hommes absents et 47,5 % des femmes absentes. La part du Ghana s'est notablement réduite au cours du temps pour ne plus représenter que 10 % des lieux d'absences des hommes et 6 % chez les femmes (contre 40,5 et 27 % en 1961, voir tableau 19 chap. 3.4).

En ce qui concerne la différenciation par ethnie, rappelons que les effectifs des deux ethnies représentent du fait des seules ethnies retenues et du seul motif retenu (motif travail) 68 % des absents de 1976. La distribution du lieu d'absence pour le seul motif "travail" fait apparaître des différences notables entre les deux ethnies : 11 % des hommes Dagara absents et 12 % des femmes Dagara absentes se trouvent dans le même arrondissement que leur lieu de résidence contre seulement 1 % des hommes Lobi et 2 % des femmes Lobi. L'étranger représente 70 % des destinations chez les hommes Dagara contre 81 % chez les hommes Lobi. La Côte d'Ivoire est le pôle principal d'attraction dans les deux ethnies, accueillant sensiblement les mêmes proportions d'absents (60 et 63 %). Il est à noter que les Lobi sont en proportion plus forte au Ghana que les Dagara.

La proportion de femmes dans la population migrante Dagara est sensiblement plus élevée que chez les Lobi (36 % pour 23 %).

#### 4.3. La structure par âge des absents selon le lieu d'absence

Les tableaux 24 et 25 et la figure 11 donnent les structures par âges selon le sexe et le lieu d'absence. Pour le sexe masculin, on note la plus forte dispersion de la distribution des âges pour les absents en Haute Volta, les effectifs des groupes quinquennaux étant sensiblement de même taille jusqu'à 30 ans. En Côte d'Ivoire par contre, on observe une concentration des absents dans le groupe décennal 20-29 ans qui représente 45 % de l'effectif total masculin. Ceci s'explique par le fait que le motif "travail" représente la quasi-totalité des absents à l'étranger, alors qu'en Haute Volta le motif "social" (études, enfant confié) est assez important.

En ce qui concerne le sexe féminin, les mêmes observations peuvent être faites avec quelques particularités, telles que la surestimation du groupe 0-4 ans en Côte d'Ivoire et l'importance des moins de 15 ans en Haute Volta qui représentent 48 % de l'effectif total des absentes du fait de l'emploi des jeunes filles comme servantes ou "berceuses".

TABLEAU 24 : Structure par âge et sexe des absents en Haute Volta.

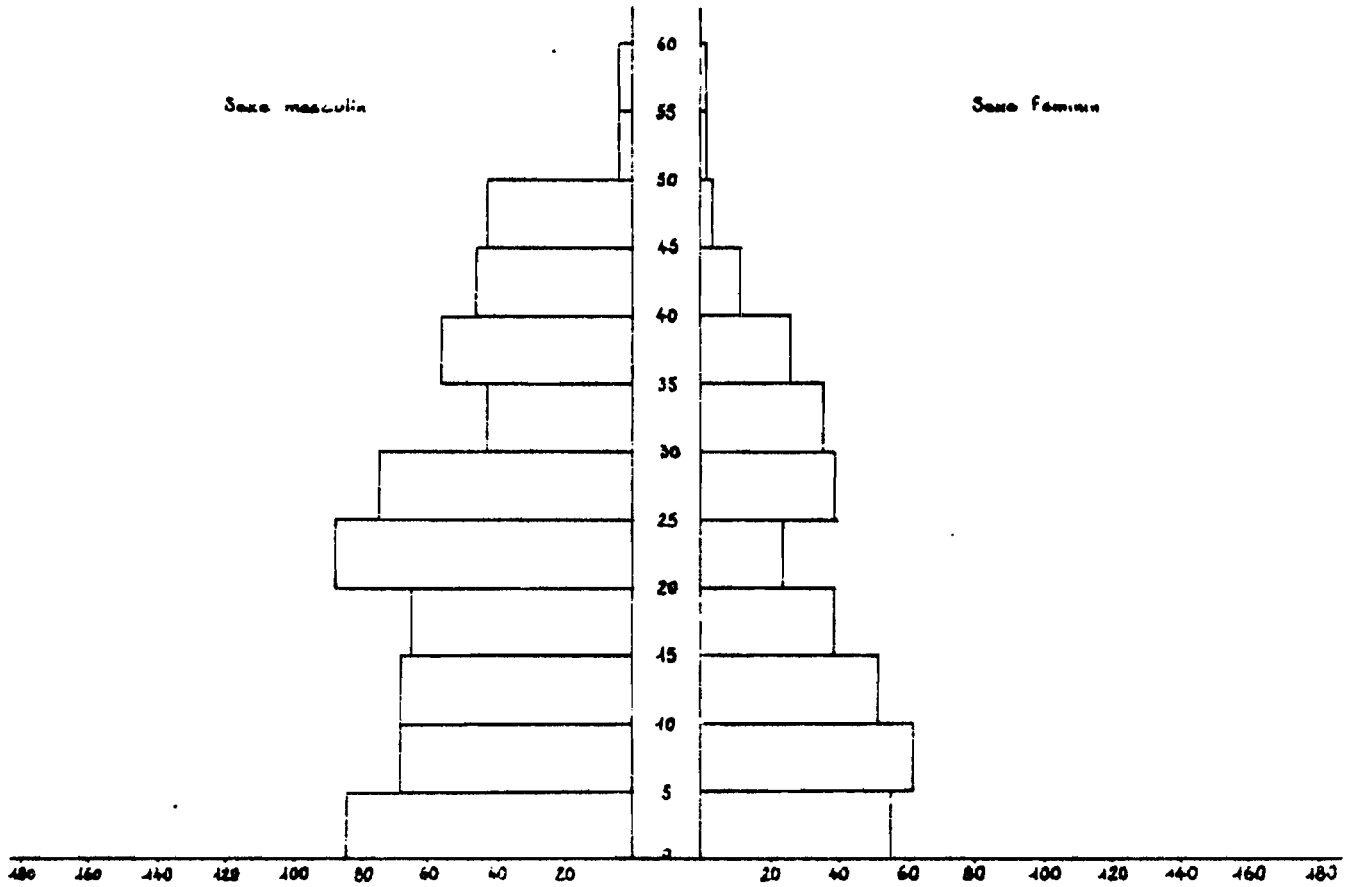
AGE	Effectif Masculin	Effectif Féminin	REPARTITION POUR 1000 DES 2 SEXES			REPARTITION POUR 1000 DE CHAQUE SEXE	
			HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES
0-4	27	19	85	56	141	132	170
5-9	22	20	68	62	130	107	178
10-14	22	17	68	52	120	107	152
15-19	21	12	65	39	104	102	107
20-24	28	7	88	24	112	137	63
25-29	24	12	75	39	114	117	107
30-34	13	11	43	36	79	64	98
35-39	18	8	56	26	82	88	71
40-44	14	4	46	13	59	68	36
45-49	13	1	43	3	46	63	9
50-54	1	0	3	0	3	5	0
55-59	1	1	3	2	5	5	9
60 et +	1	-	4	1	5	5	-
<b>TOTAL</b>	<b>205</b>	<b>112</b>	<b>647</b>	<b>353</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>

TABLEAU 25 : Structure par âge et sexe des absents en Côte d'Ivoire.

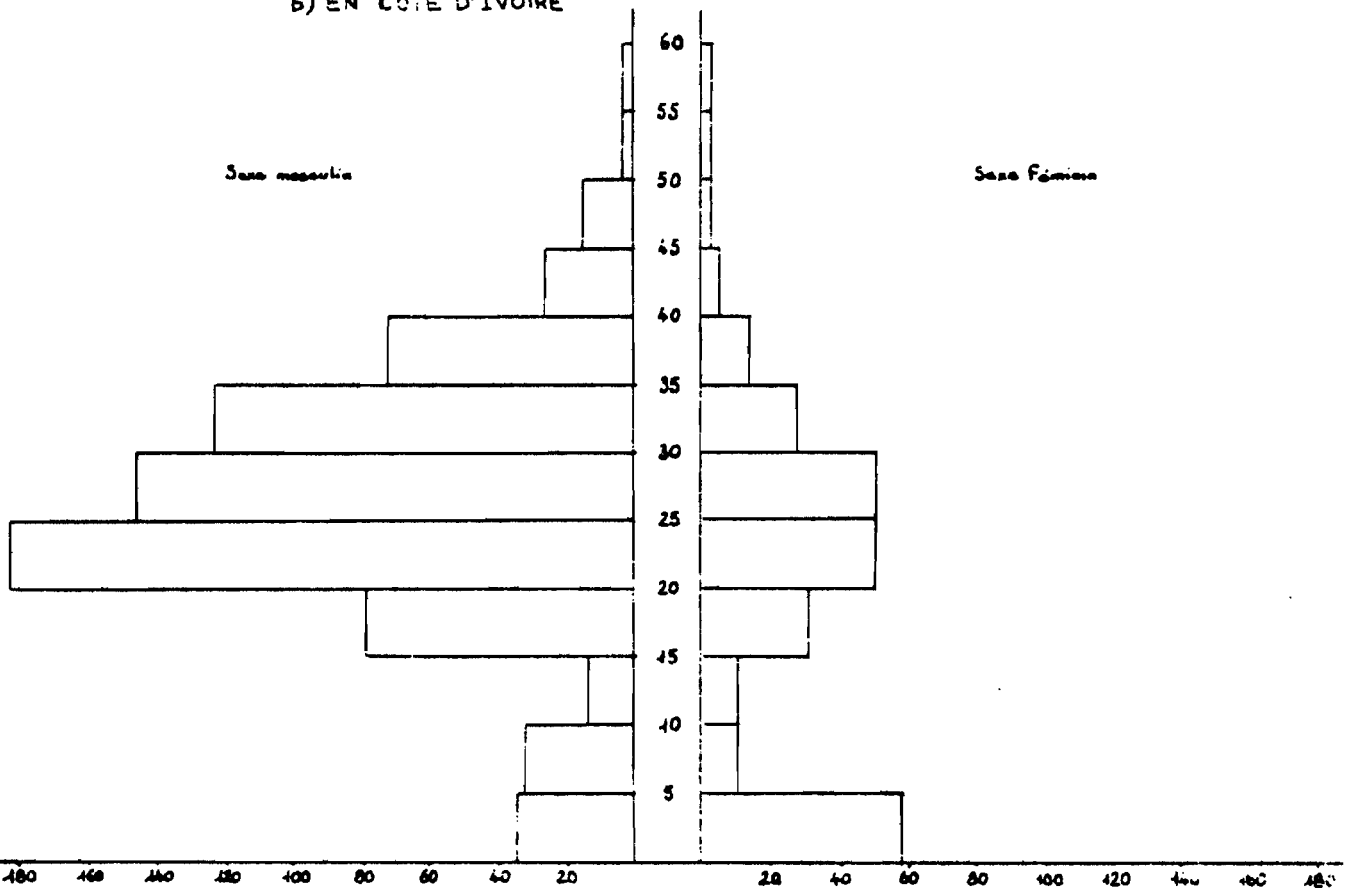
AGE	Effectif Masculin	Effectif Féminin	REPARTITION POUR 1000 DES 2 SEXES			REPARTITION POUR 1000 DE CHAQUE SEXE	
			HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES
0-4	15	24	35	58	93	48	214
5-9	14	4	33	10	43	45	36
10-14	5	4	13	10	23	16	36
15-19	33	13	79	31	110	106	116
20-24	78	22	183	51	234	252	196
25-29	63	22	146	51	197	204	196
30-34	52	12	123	28	151	168	107
35-39	30	6	72	13	85	97	54
40-44	11	2	26	5	31	36	18
45-49	6	1	15	3	18	19	9
50-54	1	1	3	3	6	3	9
55-59	1	1	3	3	6	3	9
60 et +	1	-	3	-	3	3	-
TOTAL	310	112	734	266	1000	1000	1000

FIGURE 11 PYRAMIDE DES AGES DES ABSENTS EN 1976

a) EN HAUTE-VOLTA



b) EN COTE D'IVOIRE





#### 4.4. Les durées d'absence.

Nous n'avons considéré que les individus absents en 1976 dont l'absence à cette date ne remonte pas à plus de 15 ans. Il s'agit donc de migrations ouvertes ayant débuté après le passage de 1961.

La durée moyenne de l'absence en cours (voir tableau 26) est supérieure pour les hommes partis en Côte d'Ivoire que pour ceux restés en Haute Volta (5,3 ans contre 4,8 ans).

TABLEAU 26 : Durée moyenne d'absence selon le lieu.

LIEU	DUREE MOYENNE	
	Sexe Masculin	Sexe Féminin
Haute Volta	4,8 ans	6,7 ans
Côte d'Ivoire	5,3 ans	5,1 ans
Ghana	3,5 ans	

Dans la population féminine on observe le phénomène inverse, la durée d'absence en Haute Volta étant supérieure à celle en Côte d'Ivoire (6,7 ans contre 5,1 ans). Pour la Côte d'Ivoire la durée moyenne d'absence des femmes est légèrement inférieure à celle des hommes, ce qui correspond aux migrations de type "passif ultérieur", les épouses rejoignant le responsable de migration une fois que celui-ci est installé.

Ces données restent cohérentes avec la structure par âge et la typologie des motifs d'absence selon les lieux et le sexe.

Cependant, quel que soit le lieu d'absence, et pour les hommes aussi bien que pour les femmes, les durées de ces migrations ouvertes sont élevées.

## V - LES EMIGRES EN 1976.

La population émigrée, avec 1829 individus (1), est composée aux trois-quarts de femmes contrairement à la population absente où les hommes sont largement majoritaires, elle représente 20 % des hommes et 51 % des femmes résidentes en 1961. Cette émigration ne concerne pas seulement des individus pris isolément mais aussi des concessions dans leur ensemble. Ainsi si l'on fait exception de Gaoua c'est 20 % des concessions enregistrées en 1961 qui ont émigré au cours de la période, ce type de mouvement frappant plus les Lobi que les Dagara.

### 5.1. Les motifs d'émigration.

Ils apparaissent nettement différenciés selon le sexe. Pour la population masculine le motif "culture installée" regroupe 57 % de son effectif alors que pour les femmes c'est le motif matrimonial qui avec 67 % est la raison principale de l'émigration (Tableaux 27 à 29).

Cette proportion dépasse même 90 % entre 20 et 35 ans (annexe 1, tableau 9). L'importance relative de ces deux principaux motifs varie quelque peu entre les Dagara et les Lobi-Birifor. Pour ces derniers le motif "culture installée" a une importance plus grande encore, en particulier pour les femmes, 23 % contre 12 % chez les Dagara. Ce dernier fait est le reflet d'une migration qui, si elle est familiale pour les deux ethnies (3,5 personnes accompagnent le responsable de la migration agricole chez les Dagara et 3,4 chez les Lobi) concerne plus l'ensemble de la concession Lobi que la concession dagara - 24 % de concessions Lobi émigrées, 16 % de Dagara, 13 % de Birifor (Annexe 1, Tableau 10).

---

(1) Nous avons éliminé de quelques tableaux de cette partie une petite fraction (4,6 %) de la population "sortie" sur laquelle on ne dispose que de très peu d'informations.

TABEAU 27 : Typologie des déplacements des émigrés

MOTIF	Répartition		Proportion responsable de migration		Nombre de migrants accompagnant le responsable
	H	F	H	F	
Agricole	56.7	17.6	40	3	3.3
Matrimonial	0.0	66.5	-	100	0.0
Travail	20.2	8.5	55	1	2.8
Social	13.6	4.0	13	14	(1)
Autres	9.5	3.4	31	12	3.6
Ensemble	100.0	100.0	38	68	0.7
Effectifs	498	1331	177	867	

TABEAU 28 : Typologie des déplacements des émigrés Dagara

MOTIF	Répartition		Proportion responsable de migration		Nombre de migrants accompagnant le responsable
	H	F	H	F	
Agricole	60	12	42	2	3.5
Matrimonial	0	78	-	100	0.0
Travail	14	2	58	0	2.0
Social	24	6	10	18	(1)
Autres	2	2	-	-	
Ensemble	100	100	35	80	
Effectif	84	385	30	309	0.4

(1) Les individus dits en migration passive accompagnaient des émigrants pour autres motifs (en majorité matrimonial)

TABLEAU 29 : Typologie des déplacements des émigrés Lobi-Birifor

MOTIF	Répartition		Proportion responsable de migration		Nombre de migrants accompagnant le responsable
	H	F	H	F	
Agricole	70	23	37	3	3.4
Matrimonial	0	67	0	100	0.0
Travail	11	3	70	0	1.4
Social	13	4	22	17	(1)
Autres	6	3	47	5	
Ensemble	100	100	39	69	0.7
Effectif	276	629	109	431	

(1) Les individus dits en migration passive accompagnant des émigrants pour autres motifs (en majorité matrimonial).

### 5.2. Les lieux d'émigrations.

Près de la moitié des émigrants masculins (47 %) se sont installés dans la même préfecture tandis que 38 % ont émigrés à l'étranger, principalement Côte d'Ivoire et Ghana (Tableau 30). Le moindre attrait de ces deux pays, comparé aux absences, s'explique par le fait que le motif principal est l'installation pour culture et non pas un travail salarié.

La différence des lieux d'émigration ayant pour motif la culture installée est particulièrement accentuée entre les Lobi-Birifor et les Dagara, 46 % de ces émigrations Lobi-Birifor se sont produites vers l'étranger (31 % en Côte d'Ivoire et 15 % au Ghana) contre 17 % seulement dans l'éthnie dagara, avec une très forte prépondérance du Ghana (13 %) (Annexe 1 Tableau 11).

TABLEAU 30 : Répartition (en %) des émigrés selon le lieu d'émigration  
par sexe.

LIEU D'EMIGRATION	SEXE	
	MASCULIN	FEMININ
Même village	4	25
Même arrondissement	39	67
Même sous préfecture	44,5	71
Même préfecture	47	72
Pays Mossi	4	4
Autres régions de Haute Volta	9,5	5
Haute Volta non précisé	1,5	0,5
Total Haute Volta	62	81,5
Ghana	13	5
Côte d'Ivoire	23	13
Autres pays	2	0,5
Ensemble	100	100

Chez les femmes le quart des émigrées le sont dans le même village et les deux-tiers dans le même arrondissement ce qui relativise l'importance du fait émigration. C'est l'expression du poids important du mariage dans les motifs d'émigration. Motif qui explique, à contrario, le peu d'attrait de la Côte d'Ivoire (13 %) et du Ghana (5 %). Comme dans la population masculine les femmes Lobis émigrent plus à l'étranger, Côte d'Ivoire principalement, que les femmes dagara. Que ce soit pour le motif "culture installée" - 51 % pour les Lobis, 10 % pour les Dagaras- ou pour le motif matrimonial - 18 % des femmes Lobis, 4 % des femmes Dagaras-

(Annexe 1, Tableau 12). Ceci est lié à l'implantation géographique des Lobi et à son évolution (glissement de la Haute Volta vers le nord Côte d'Ivoire).

IV - CONCLUSION.

La population des villages enquêtés n'a vu croître son effectif que de 10,8 % en quinze ans. Cette faible croissance est le résultat d'une forte émigration touchant des concessions entières, en particulier pour les Lobis, compensée seulement pour partie par un accroissement naturel élevé. Cet accroissement naturel est vraisemblablement dû à une forte fécondité dans la zone qui pourrait être appréhendé par l'analyse du questionnaire matrimonial.

Pour les femmes l'émigration, essentiellement pour raison matrimoniale, n'est pas compensée par une immigration d'égale importance. Phénomène là aussi accentué chez les Lobis. La conséquence en est un déséquilibre de la pyramide accompagné de son vieillissement.

Si l'évolution du stock des absents entre 61 et 76 ne fait apparaître qu'une faible progression chez les hommes (16 à 19 %) et une stabilité chez les femmes (18 %), on a assisté à un vieillissement de la structure par âge et à une modification des lieux d'absence. La Côte d'Ivoire représente maintenant le pôle d'attraction privilégié des migrants hommes et célibataires, alors que le Ghana jouait ce rôle en 1961.

L'exploitation complémentaire des questionnaires "résumé migration" devrait permettre une analyse plus détaillée des migrations et de leur flux au cours de la période. La part prise par la Côte d'Ivoire et dans une moindre mesure par le Ghana comme lieu d'installation des émigrations agricoles - en général moins lointaines que les absences - s'explique par l'implantation géographique des Lobis et des Dagaras.

L'intervalle de quinze ans séparant l'enquête initiale de l'enquête renouvelée apparaît comme un seuil à ne pas dépasser. Cet intervalle a déjà posé problème dans une ville comme Gaoa où la durée de résidence est courte.

ANNEXE 1



ANNEXE 1

Liste des tableaux complémentaires

	Page	
Tableau 1	Population résidente, nombre de concessions, nombre d'exploitations par village en 1976	66
Tableau 2	Répartition ethnique par village pour la popu- lation résidente de 1976	67
Tableau 3	Accroissement (en %) de population entre 1961 et 1976 par village	68
Tableau 4	Répartition (en %) des hommes présents en 1976 âgés de plus de 15 ans selon le statut économi- que et le statut matrimonial	69
Tableau 5	Distribution (en %) des groupes ethniques selon la religion parmi la population résidente en 1976	70
Tableau 6	Répartition (en %) de la population résidente en 1961 et en 1976 selon l'âge et le niveau d'instruction par sexe	71
Tableau 7	Répartition (en %) des individus présents en 1961 et des individus présents en 1976 selon l'âge et le niveau d'instruction par sexe.	72
Tableau 8	Répartition (en %) des individus absents (en 1976) et émigrés selon l'âge et le niveau d'instruction par sexe	73
Tableau 9	Répartition (en %) des femmes émigrées selon le motif par groupe d'âge en 1976	74
Tableau 10	Concessions émigrées et immigrées par village, selon l'ethnie des villages.	75

	Page
Tableau 11 Répartition (en %) des hommes émigrés pour installation agricole selon le lieu d'émigration par ethnie	76
Tableau 12 Répartition (en %) des femmes émigrées selon le lieu d'émigration, par motif et par ethnie	76

ANNEXE 1, TABLEAU 1 : Population résidente, nombre de concessions,  
nombre d'exploitations par village en 1976

VILLAGES	Nombre concession	Nombre exploitation	Nombre exploitation par concession	Nombre individus par exploitation	Nombre individus par concession
Kanakoura (509)	21	42	2	12.1	24.2
Moutori (618)	22	44	2	14	28
Gbonko (264)	21	26	1.2	10.1	12.6
Lebiele (187)	11	15	1.4	12.5	17
Dalgang-Zingang (587)	21	57	2.7	10.3	27.9
Toupare (35)	4	4	1	8.7	8.7
Dabouzir (57)	5	9	1.8	6.3	11.4
<b>VILLAGES DACARA (2257)</b>	<b>105</b>	<b>197</b>	<b>1.9</b>	<b>11.5</b>	<b>21.5</b>
Sokora (79)	8	11	1.4	7.2	9.9
Gomgombili (269)	29	43	1.5	6.3	9.3
Glomboro (176)	27	28	1	6.3	6.5
Tirbisseo (189)	31	31	1	6.1	6.1
Beboula (34)	4	4	1	8.5	8.5
Bielmira (16)	3	3	1	5.3	5.3
Kounkana (113)	14	19	1.4	5.9	8
Konkouna (178)	21	21	1	8.5	8.5
Passena (327)	39	41	1.1	8	8.4
<b>VILLAGES LOBI (1381) (sans Gaoua)</b>	<b>176</b>	<b>201</b>	<b>1.1</b>	<b>6.9</b>	<b>7.8</b>
Gaoua (1001)	69	75	1.1	13.3	14.5
<b>VILLAGES LOBI (avec Gaoua) (2482)</b>	<b>245</b>	<b>276</b>	<b>1.1</b>	<b>9</b>	<b>10.1</b>
Donko-Tambili (229)	20	32	1.6	7.2	11.5
Ko (97)	17	17	1	5.7	5.7
Bouda ((109)	10	10	1	10.9	10.9
<b>VILLAGES BIRIFOR (435)</b>	<b>47</b>	<b>59</b>	<b>1.2</b>	<b>7.4</b>	<b>9.3</b>
Sirindigui (416) (village Dian)	34	42	1.2	9.9	12.2
Loropeni-Gan (138) (village Gan)	13	18	1.4	7.7	10.6
<b>ENSEMBLE (4628) (sans Gaoua)</b>	<b>375</b>	<b>517</b>	<b>1.4</b>	<b>8.9</b>	<b>12.3</b>
<b>ENSEMBLE (5629) (avec Gaoua)</b>	<b>444</b>	<b>592</b>	<b>1.3</b>	<b>9.5</b>	<b>12.7</b>

ANNEXE 1, Tableau 2 : Répartition ethnique par village pour la population résidente de 1976.

VILLAGE	ETHNIE							Ensemble
	Dagara	Lobi	Birifor	Dian	Gan	Mossi	Autres	
Kanakoura	502	-	1	1	-	-	5	509
Moutori	615	-	3	-	-	-	-	618
Sirindigui	-	-	1	414	-	1	-	416
Gbonko	264	-	-	-	-	-	-	264
Lébiélé	187	-	-	-	-	-	-	187
Dalgang Zingang	587	-	-	-	-	-	-	587
Donko - Tambili	2	-	227	-	-	-	-	229
Sokora	-	79	-	-	-	-	-	79
Gaoua	91	368	225	4	1	103	209	1001
Gomgombili	-	269	-	-	-	-	-	269
Gomblora	-	176	-	-	-	-	-	176
Loropeni-Gan	-	11	-	-	127	-	-	138
Ko	-	-	97	-	-	-	-	97
Timbisseo	-	189	-	-	-	-	-	189
Bouda	-	-	109	-	-	-	-	109
Beboula	-	34	-	-	-	-	-	34
Touparé	35	-	-	-	-	-	-	35
Bieimira	-	16	-	-	-	-	-	16
Dabonzir	57	-	-	-	-	-	-	57
Koukana	-	113	-	-	-	-	-	113
Konkouna	-	162	16	-	-	-	-	178
Passena	-	242	-	-	-	60	25	327
TOTAL	2340	1661	678	419	128	164	239	5629

ANNEXE 1, Tableau 3 : Accroissement (en %) de population entre 1961 et 1976

par village

VILLAGES	Résidence en 61			Résidence en 76				Accroissement(%)	
	Présents	Absents	Ensemble	Présents	Absents	Ensemble	dt Imm	Présents	Ensemble
Kanakouara	309 (.88)	42	351	404 (.79)	106	510	76	+ 30.7	+ 45.3
Moutori	360 (.93)	25	385	571 (.92)	47	618	92	+ 58.6	+ 60.5
Sirindigui	229 (.77)	67	296	356 (.86)	60	416	53	+ 55.5	+ 40.5
Gbonko	181 (.83)	36	217	255 (.96)	9	264	39	+ 40.9	+ 21.7
Lébiélé	181 (.90)	21	202	164 (.88)	23	187	43	- 9.4	- 7.4
Dalgang-Zingang	325 (.83)	67	392	444 (.76)	144	588	54	+ 36.6	+ 50.0
Donko-Tombili	164 (.79)	43	207	209 (.91)	20	229	49	+ 27.4	+ 10.6
Sokora	47 (.71)	19	66	68 (.86)	11	79	25	+ 44.7	+ 19.7%
Gaoua	960 (.85)	172	1132	773 (.77)	227	1000	134	- 19.5	- 11.7
Gomgombili	254 (.94)	16	270	245 (.91)	24	269	44	- 3.5	- 0.4
Gomblora	190 (.86)	31	221	134 (.76)	42	176	19	- 29.5	- 20.4
Loropéni-Gan	167 (.95)	8	175	115 (.83)	23	138	18	- 31.1	- 21.1
Ko	120 (.84)	23	143	83 (.86)	14	97	18	- 30.8	- 32.2
Timbisséo	160 (.90)	18	178	174 (.93)	14	188	37	+ 8.8	+ 5.6
Bouda	81 (.84)	16	97	103 (.94)	6	109	15	+ 27.2	+ 12.4
Béboula	64 (.90)	7	71	33 (.97)	1	34	3	- 48.4	- 52.1
Touparé	48 (.90)	5	53	33 (.94)	2	35	10	- 31.3	- 34.0
Bielmiri	61 (.87)	9	70	14 (.88)	2	16	6	- 77.0	- 77.1
Dabonzir	33 (.89)	4	37	56 (.98)	1	57	7	+ 69.7	+ 54.0
Koukana	130 (.87)	20	150	112 (.99)	1	113	29	- 13.8	- 24.7
Konkouna	146 (.87)	22	168	148 (.83)	30	178	41	+ 1.4	+ 6.0
Passéna	170 (.85)	31	201	311 (.95)	16	327	152	+ 82,9	+ 62.7
Ensemble	4380 (.86)	702	5082	4805 (.85)	824	5629	974	+ 9.7	+ 10.8

ANNEXE 1, Tableau 4 : Répartition (en %) des hommes présents en 1976  
âgés de plus de 15 ans selon le statut économique  
et le statut matrimonial.

- Célibataires

Statut Economique	AGE (en années)									Ensemble
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	
Chef conc.+ chef expl.	0	1	4	15	-	-	-	-	-	2
Chef conc.seulement	0	0	0	0	-	-	-	-	-	0
Chef expl.seulement	2	11	12	19	-	-	-	-	-	6
Aide familial	95	86	80	63	-	-	-	-	-	88
Pas statut	3	2	4	4	-	-	-	-	-	4
TOTAL	100	100	100	100	-	-	-	-	-	100

- Marié 1 épouse

Statut Economique	AGE (en années)									Ensemble
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	
Chef conc.+ chef expl.	-	0	1	19	41	55	71	54	61	43
Chef conc.seulement	-	0	0	0	0	2	2	2	0	2
Chef expl.seulement	-	7	22	28	29	23	11	35	24	21
Aide familial	-	93	75	49	30	20	15	9	13	33
Pas statut	-	0	2	4	0	0	1	0	3	1
TOTAL	-	100	100	100	100	100	100	100	100	100

- Marié 2 épouses et +

Statut Economique	AGE (en années)									Ensemble
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	
Chef conc.+ chef expl.	-	-	-	-	44	64	77	-	-	67
Chef conc.seulement	-	-	-	-	28	0	0	-	-	2
Chef expl.seulement	-	-	-	-	0	24	20	-	-	14
Aide familial	-	-	-	-	28	12	3	-	-	15
Pas statut	-	-	-	-	0	0	0	-	-	2
TOTAL	-	-	-	-	100	100	100	-	-	100

ANNEXE 1, Tableau 5 : Distribution (%) des groupes ethniques selon la religion parmi la population résidente en 1976.

RELIGION	ETHNIES				
	Dagara	Lobi	Birifor	Autres	Ensemble
Animiste	64.6	95.3	89.5	57.2	75.4
Catholique	35.3	3.3	8.0	1.1	16.8
Musulman	0.1	1.4	2.5	41.2	7.7
Autres	0.0	0.0	0.0	0.5	0.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

ANNEXE 1, Tableau 6 : Répartition (en %) de la population résidente en 1961 et en 1976 selon l'âge et le niveau d'instruction par sexe.

Sexe Masculin

Groupes d'âges	1961					1976				
	Non Scolarisés	Niveau Primaire	Elèves du Primaire	Autres	Total	Non Scolarisés	Niveau Primaire	Elèves du Primaire	Autres	Total
5-9	98	1,2	0,8	0	100	79,1	5,5	14,6	0,8	100
10-14	79,7	17,4	0	2,9	100	61,3	12	22,1	4,6	100
15-19	85,1	10,1	0,5	4,3	100	68,3	17,1	0,8	13,8	100
20-24	87,7	9,4	0	2,9	100	70,4	19	0	10,6	100
25-29	87,4	12	0	0,6	100	75,3	17,2	0	7,5	100
30-34	94,1	5,9	0	0	100	83,3	8,9	0	7,8	100
35-39	90,2	9,3	0	0,5	100	85,6	9,9	0	4,5	100
40-44	90,8	9,2	0	0	100	85,3	12,8	0	1,9	100

Sexe Féminin

Groupes d'âges	1961				1976				
	Non Scolarisées	Niveau Primaire	Autres	Total	Non Scolarisées	Niveau Primaire	Elèves du Primaire	Autres	Total
5-9	99,2	0,8	0	100	83,9	4,9	11,1	0,1	100
10-14	91,4	8,6	0	100	78,5	9	12,2	0,3	100
15-19	98	2	0	100	78,4	13,8	1,1	6,7	100
20-24	99,6	0	0,4	100	87,8	8,6	0	3,6	100
25-29	99,2	0,8	0	100	96,6	2,8	0	0,6	100
30-34	99,4	0,6	0	100	97,5	2,5	0	0	100
35-39	99,1	0,9	0	100	98,4	1,6	0	0	100
40-44	100	0	0	100	98,4	0,8	0	0,8	100



ANNEXE 1, TABLEAU 7 : Répartition (en %) des individus présents en 1961  
et des individus présents en 1976 selon l'âge et le  
niveau d'instruction par sexe.

- Sexe Masculin

Groupes d'âges	1961					1976				
	Non Scolarisés	Niveau Primaire	Elèves du Primaire	Autres	Total	Non Scolarisés	Niveau Primaire	Elèves du Primaire	Autres	Total
5-9	99,1	0,9	0	0	100	82,3	4,4	13	0,3	100
10-14	87,5	12,5	0	0	100	65,4	11,4	19,5	3,7	100
15-19	89,7	6,5	0,9	2,9	100	70,4	15,2	1	13,4	100
20-24	90,9	8	0	1,1	100	79,1	15,8	0	5,1	100
25-29	88,5	11,5	0	0	100	85,8	11,9	0	2,3	100
30-34	93,7	6,3	0	0	100	87,6	10,3	0	2,1	100
35-39	89,9	10,1	0	0	100	93,7	4,8	0	1,5	100
40-44	90,2	9,8	0	0	100	91,3	7,5	0	1,2	100

- Sexe Féminin

Groupes d'âges	1961				1976				
	Non Scolarisées	Niveau Primaire	Autres	Total	Non Scolarisées	Niveau Primaire	Elèves du Primaire	Autres	Total
5-9	99,6	0,4	0	100	86,6	4,3	9,1	0	100
10-14	96,2	3,8	0	100	83,2	6	10,8	0	100
15-19	99,4	0,6	0	100	82,2	14,7	0	3,1	100
20-24	100	0	0	100	91,8	7,1	0	1,1	100
25-29	99,1	0,9	0	100	97,9	1,4	0	0,7	100
30-34	100	0	0	100	98,6	1,4	0	0	100
35-39	100	0	0	100	98,9	1,1	0	0	100
40-44	100	0	0	100	99,1	0,9	0	0	100

ANNEXE 1, TABLEAU 8 : Répartition (%) des individus absents et émigrés  
(76) selon l'âge et le niveau d'instruction par  
sexe.

Sexe Masculin

AGE	Absents				Emigrés			
	Pas d'école	Primaire	Autres	Total	Pas d'école	Primaire	Autres	Total
10-14	8	76	16	100				
15-19	56	27	17	100	87	7	6	100
20-24	59	22	19	100	87	13	0	100
25-29	60	25	15	100	100	0	0	100
30-34	72	15	13	100	100	0	0	100
35-39	68	21	11	100	82	11	7	100

Sexe Féminin

AGE	Absentes				Emigrées			
	Pas d'école	Primaire	Autres	Total	Pas d'école	Primaire	Autres	Total
15-19	43	13	44	100	92	7	1	100
20-24	72	10	18	100	93	6	1	100
25-29	91	9	0	100	93	6	1	100
30-34	86	10	4	100	87	13	0	100

ANNEXE 1, TABLEAU 9 : Répartition (en %) des femmes émigrées selon le motif par groupes d'âges en 1976

MOTIF	AGE				
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39
Premier mariage	74.0	92.5	94.2	96.0	30.0
Autres	26.0	7.5	5.8	4.0	70.0
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

ANNEXE 1, TABLEAU 10 : Concessions émigrées et immigrées par village,  
selon l'ethnie du village.

VILLAGES	Nombre de concessions			Ethnie village
	En 1961	Emigrées entre 61-76	Immigrées entre 61-76	
Kanakouara	19	3	0	Dagara
Moutori	16	1	0	Dagara
Sirindigui	30	3 (+ 1) x	4	Dian
Gbonko	16	1 (+ 1)	1	Dagara
Lebiélé	15	5	0	Dagara
Dalgang-Zingang	17	0	0	Dagara
Donko-Tombili	15	1	2	Birifor
Sokora	8	1	1	Lobi
Gaoua	79	26	26	Lobi
Gomgombili	27	6	1	Lobi
Gomblora	23	1	0	Lobi
Loropéni-G an	21	9	0	Gan
Ko	14	2	2	Birifor
Timbisséo	33	6	4	Lobi
Bouda	10	2	1	Birifor
Béboula	8	4	0	Lobi
Touparé	8	5	1	Dagara
Bielmiri	7	5	0	Lobi
Dabonzir	4	0	0	Dagara
Koukana	19	9	1	Lobi
Konkouna	14	3	4	Lobi
Passéna	24	4	15	Lobi
Ensemble	427	97	63	

x concession dont tous les membres sont décédés.

ANNEXE 1, TABLEAU 11 : Répartition (en %) des hommes émigrés pour installation agricole, selon le lieu d'émigration par ethnie.

LIEU D'EMIGRATION	ETHNIE	
	Dagara	Lobi
Même village	2	1
Même arrondissement	64	45
Même sous-préfecture	69	52
Total Haute Volta	82	54
Ghana	13	15
Côte d'Ivoire	4	31
ENSEMBLE	100	100

ANNEXE 1, Tableau 12 : Répartition (en %) des femmes émigrées selon lieu d'émigration par motif et par ethnie.

Lieu d'émigration	Culture installée		Premier mariage	
	Dagara	Lobi	Dagara	Lobi
Même village	0	0	46	29
Même arrondissement	76	43	93	75
Même sous-préfecture	83	46	-	-
Total Haute Volta	90	49	96	82
Ghana	10	19	3	3
Côte d'Ivoire	0	32	1	15
Ensemble	100	100	100	100

ANNEXE 2

ANNEXE 2

	<u>LISTE DES DOCUMENTS D'ENQUETE</u>	Page
- Document 1	Questionnaire "fiche collective"	79
- Document 2	Questionnaire "fiche résumé migration"	80
- Document 3	Questionnaire "fiche mariage"	81
- Document 4	Instructions d'enquête pour la fiche collective.	82







FICHE MARIAGE

Village ..... N° V .....

C Y ..... N° Y ..... REpondant

MARI ..... N° I .....

(Mari .....  
(Femme .....  
(Autre .....

Date enquête .....  
Enquêteur .....  
Date contrôle .....

MARI ACTUEL				MARI ANTERIEUR				EPOUSE				MARIAGE			Si- tuation	DISSOLUTION			No d'enfants dissolution ou actuel							
Pg	S M	Age au mari- age	Age act- uel	R G	S M	Age au mari- age	Age act- uel	Nom	N° I	Age au mari- age	Age act- uel	R G	S M	Type	de- puis ?	Lieu	Act- uel	de- puis ?	de- puis ?	durée	Vivants M F	Vivants M F	Deces M F	Deces M F		
Observations																		TOTAL								
																		MARI ACTUEL								

ANNEXE 2 - DOCUMENT 2

ANNEXE 2 DOCUMENT 4

I - MISE A JOUR DES LISTES DE CONCESSION

- Définition de la concession

Rural : personnes apparentées ou non qui habitent un enclos familial.

Urbain, : ensemble des personnes d'une cour qui mangent et dorment ensemble et sont généralement apparentées (les domestiques dormant chez le patron font partie de la concession).

. Il est nécessaire de mettre à jour la liste des concessions. Cette opération s'effectue dans chaque village au cours d'une réunion de notables (chef de village, chef de terre, chefs de concession).

On doit enquêter en 1976 :

- toutes les concessions dont les chefs actuels ont été enquêtés en 1960-61, que ces chefs soient des hommes ou des femmes, qu'ils eussent été ou non chefs de concessions en 1960-61
- toutes les concessions enquêtées en 1960-61 dont le chef de 1960-61 est décédé et dont le chef actuel n'a pas été enquêté en 1960-61 (qu'il soit venu d'un autre village ou du village même).
- toutes les concessions immigrées depuis 1960-61 : concession installée dans le village et dont le chef est venu de l'extérieur.

. Pour chaque homme marié en 1960-61, une fiche collective a été établie, ses femmes, ses enfants, et dépendants figurent sur cette fiche.

. Chaque fiche collective est prise successivement. On donne le nom du chef de famille (et de concession) de 1960-61 avec ses épouses pour le situer.

- s'il est toujours vivant on écrit son nom et son prénom sur la ligne C.Z. en haut de la fiche collective
- s'il est décédé on écrit DCD à côté de son nom en haut de la fiche et on note l'année du décès. On demande le nom du nouveau chef de concession et on l'inscrit sur la ligne C.Z. en haut de la fiche collective. On entoure son numéro s'il figure déjà sur la fiche.
- On s'intéresse ensuite à tous les individus qui ont pu devenir chef de concession. Ce sont d'abord les hommes mariés en 1960-61 qui ont déjà une fiche collective séparée. Il est possible que ce soient des veuves ou des hommes mariés en 60-61. Il faudra citer chacune de ces personnes et demander si elles sont toujours dans la concession du chef de famille ou ailleurs.
- si la personne a quitté le village, pour installation dans un autre village c'est une émigration, demander la durée (ou la date si elle est précise), le lieu, le motif et remplir la ligne de l'individu sur la fiche collective, ainsi que les lignes de tous ceux qui sont partis avec lui;
- si la personne est devenue chef de concession dans le village il faudra lui établir une fiche collective, c'est déjà fait si c'est un homme marié.
- si la personne est dans une autre concession du village sans être chef de concession c'est une émigration à l'intérieur du village, noter les renseignements comme pour une émigration à l'extérieur du village.
- quand une fiche collective comprend plusieurs concessions on donne une lettre à chaque concession A, B, C ... on reporte ces lettres sur chaque ligne devant le N° de l'individu. On entoure la lettre devant le nom de celui qui est chef de concession.

-- on demande qui s'est installé dans le village depuis 1960. On dresse la liste des chefs de ces nouvelles concessions.

## II - INSTRUCTIONS D'ENQUETE POUR LA FICHE COLLECTIVE

Deux cas se présentent : ou bien la fiche a été ouverte en 1960-61, ou bien la fiche est à créer intégralement en 1976 (concession immigrée).

Nous allons tout d'abord voir comment procéder pour la mise à jour d'une fiche déjà ouverte en 1960 (cas le plus fréquent) puis comment remplir une fiche blanche.

### A - MISE A JOUR.

La mise à jour se fait au stylo à bille bleu sur la deuxième ligne de chaque individu.

1) Il faut d'abord s'assurer que la concession enquêtée est bien celle pour laquelle on a la fiche collective.

2) Normalement, une concession doit comporter une ou plusieurs fiches collectives.

3) On remplit la partie date de l'enquête et enquêteur.

4) On demande la liste des membres de la concession. On évite de donner à l'enquêté la liste précédente en lui demandant de compléter mais lui faire répéter la liste dans l'ordre suivant :

a) Le chef de concession

- sa première épouse
- les enfants de cette épouse par âge croissant, qu'ils soient vivants ou décédés (pour ceux nés avant 1960).  
Sauf ceux qui sont mariés et vivent encore dans la concession.
- la deuxième épouse et ses enfants
- de même les épouses suivantes et leurs enfants
- les enfants du chef de concession qu'il a eu avec d'autres épouses.

b) On recommence pour les autres hommes mariés de la concession comme on l'a fait pour le chef de concession après avoir passé une ligne blanche.

c) Les autres membres de la concession sont portés à la suite de l'homme marié dont ils sont le plus proche.

Les personnes déjà écrites sont cochées, si le nom était mal écrit, il est recopié.

Le nom des nouvelles personnes est écrit à la suite.

On continue la numérotation après le dernier numéro de la concession. Pour ceux qui ne sont pas nommés, on demande s'ils sont en vie et si oui où ils sont et on note les renseignements dans les colonnes correspondantes.

Il est conseillé pour chaque homme marié de remplir d'abord la fiche mariage avant la fiche collective. Deux raisons, la première est de permettre une détermination plus facile des âges des épouses, la deuxième est d'obtenir pour chaque mariage le nombre d'enfants vivants dont on relèvera ensuite les noms sur la fiche collective.

##### 5) Relation de Parenté.

Pour le chef de concession on écrit C.Z.

Pour les épouses on écrit Ep X, où X est le numéro d'individu du mari.

Pour les enfants, on écrit Fils ou (fille) de X x Y où X est le numéro d'individu du père et Y le numéro d'individu de la mère. Si l'un des parents ne réside pas dans la concession, mettre un tiret "--".

Les autres liens de parenté doivent être écrits en Dagara, Lobi ou Birifor.

6) Sexe :

M pour masculin

F pour féminin.

7) Age :

On note le nombre d'années d'âge. Pour les jeunes enfants s'il n'a pas encore de dents, noter le nombre de mois en précisant m. S'il a des dents, noter le nombre de dents, en précisant d, jusqu'à 20, au-delà demander l'âge en année.

On peut se référer au calendrier des événements pour déterminer l'âge (p. ex. Diogho chez les Lobi). Mais on doit éviter de se servir de la carte de famille. Si on ne peut pas déterminer l'âge de la personne directement, on doit se référer à l'âge d'autres personnes et demander la différence d'âge.

8) SM : Situation Matrimoniale

On note C pour célibataire (n'ayant jamais été marié)

Mo pour homme ayant été marié actuellement sans épouse

Mx pour un homme marié avec x représentant le nombre d'épouses actuelles (x : 1,2,3, ----)

Fx pour une femme mariée avec x représentant le rang du mariage.

D pour une femme divorcée

V pour une veuve quand le conjoint est décédé.

9) Groupe Socio-Ethnique :

10) Religion :

A : Animiste

r



C :: Catholique .

P : Protestant

M : Musulman

SR : Sans Religion`

Pour une autre religion on écrit le nom de la religion en toutes lettres.

11) Lieu de naissance :

C'est le lieu de naissance précis : Village, Canton Arrondissement, Sous-Préfecture.

Si c'est le même village on écrit simplement V.

Si c'est un village différent on écrit le nom du village et l'arrondissement.

12) SR : Situation de Résidence

On appelle résident ceux qui habitent habituellement dans la concession. Ils sont présents s'ils y ont dormi la nuit qui précède, absent sinon.

Les visiteurs sont les habitants d'une autre concession qui ont passé la nuit précédente dans la concession enquêtée.

On considère les situations suivantes :

P : Résident Présent

A : Résident Absent

AC : Résident Absent en Congés

E : Emigrés

D : Décédés

I : Immigrés

V : Visiteur.

Les différentes possibilités pouvant se rencontrer suivant la

situation en 1960 sont :

	Résident	Visiteur	Enfant	Omis	Immigré	Visiteur
1ère ligne	P, A	V	-	<u>P</u> <u>A</u>	<u>I</u>	-
2ème ligne	<u>P, A, AC, E,</u> <u>DCD</u>	E	<u>P, A, AC, E</u>	<u>P, A, AC, E</u> <u>DCD</u>	<u>P, A, AC, E,</u> <u>DCD</u>	<u>V</u>

Ce qui est souligné doit être écrit en "bleu", le reste en "noir".

- E : Concerne . les femmes mariées dans une autre concession  
. le(s) membre(s) d'une concession émigrée dans un autre village (p. ex. chez les Lobi lorsque l'individu a emmené ses fétiches avec lui)  
. les enfants confiés.
- I : Concerne . les individus venus d'un autre village s'installer dans la concession du village, ou des individus venant d'une autre concession du village s'installer dans la concession (ils seront émigrés dans la concession d'origine).
- DCD : Vérifier la relation de parenté, le sexe, le lieu de naissance.  
. Demander s'il y a eu migration de plus de 3 mois avant le décès, si oui, enregistrer la migration (voir instruction 14)  
. Enregistrer les caractéristiques du décès : saison/depuis combien d'années, lieu, SM au décès  
et la cause du décès en colonne "observations" (voir liste).
- OMIS : Doivent être enregistrés sur la deuxième ligne (bien vérifier qu'il s'agit d'une omission). On demande ensuite la situation en 60 que l'on enregistre sur la 1ère ligne.  
- Pour les absents et visiteurs, on note la durée d'absence ou de visite, le lieu de destination pour les absents ou le lieu

de résidence habituelle pour les visiteurs (voir instruction "lieu de naissance"), le motif et la raison de départ ou de la visite (voir liste motif).

- Pour les absents de 1960 et les immigrants, il faut remplir toute la ligne (1ère ligne). On notera en outre sur la première ligne à SR : I pour les immigrants. Aux colonnes "durée", "lieu", "motif", depuis combien d'années il est immigré ou revenue d'absence, d'où venait-il et pourquoi ?

Pour les immigrants hommes de plus de 20 ans, il faut remplir une fiche migration. Dans ce cas le départ concerne le départ du village précédent.

- Pour les émigrés, on note E, la durée, le lieu et le motif.

Pour les émigrés hommes de plus de 20 ans, il faut remplir une fiche migration.

Pour les femmes parties se marier dans une autre concession demander si elles sont encore vivantes. Si oui, marquer V dans la colonne décès, si non, marquer DCD et noter date, (mois et année) du décès si possible.

### 13) Ecole :

Si la personne n'est jamais allée à l'école "0"

Si la personne a terminé l'école :

- Ecole rurale R suivi du nombre d'années d'école

- Ecole coranique C suivi du nombre d'années d'école

- Ecole primaire CP1 ou 2

CE1 ou 2

CM1 ou 2

Noter la dernière classe suivie.

- Ecole Secondaire : noter la dernière classe suivie (si la personne est encore à l'école on fait précéder le rensei-

gnement de la lettre "E" Elève).

14) Migration.

On marque + s'il y a eu au moins une migration de plus de 3 mois depuis 1960 et dans ce cas on remplit une fiche résumé migration pour l'individu. 0 s'il n'y a pas eu de migration. On pose la question même pour les décédés.

C'est une question très importante. L'apport de l'enquête dépendra de la façon dont cette colonne aura été remplie.

15) Décès :

Pour les décédés on note la date, mois et année (p.ex. 7/65), sinon durée (saison, depuis combien d'années).

Pour les vivants on note V.

16) Epoque des premières règles :

Pour les femmes de moins de 20 ans. On demande la date. Si elle n'est pas connue, on note la durée (saison, depuis combien d'années ou mois).

Les mois sont notés m, les jours j.

17) Epoque des dernières règles :

Pour les femmes de 20 à 50 ans.

Mêmes instructions que pour les premières règles.

18) Statut économique :

Il s'agit du statut dans l'exploitation agricole :

CE : chef d'exploitation, celui qui a son propre champ (lobi : lé)

AF : aide familial, celui qui aide CE sur son champ

0 : celui qui n'aide pas la CE (jeunes enfants, vieilles femmes, infirmes par exemple).

Une concession peut avoir plusieurs exploitations, il faut donner un numéro à chaque exploitation (1,2,3...). Le chef de concession sera le chef d'exploitation n° 1 (CE1). De la même façon derrière AF et O on indique le numéro de l'exploitation à laquelle ils se rattachent (AF1, AF2, O1, O2,..)

Une veuve qui a un champ personnel mais est nourrie par le CE est considérée comme aide familiale.

19) Observation :

Pour les décès, on note la cause de décès (en Dagera ou en Lobi) dans la colonne observation.

On note les infirmités (aveugle, sourd ...) quand il y en a.

20) Quand 2 concessions ont fusionné, on change les numéros d'une des concessions. Pour cela, on écrit un nouveau numéro sur la 2ème ligne, on récrit les relations de parenté avec ces nouveaux numéros.

.. Attention à ce que dans une même concession deux individus différents ne portent pas le même numéro.

21) Les observations concernant toute une fiche sont écrites sur le dos de cette fiche. Les observations concernant un individu sont écrites sur la ligne correspondante dans la colonne "observations".

B - FICHE BLANCHE.

1) Concerne les concessions installées dans le village depuis 1960. Elle est remplie entièrement au stylo à bille "bleu".

2) Le haut de la fiche :

Cercle (sous-préfecture), Subdivision (arrondissement), Canton et village sont à remplir en entier. "Quartier" est à remplir quand il y a plusieurs quartiers dans un village.

En face de C.Z. on porte le nom du chef de concession.

La partie date de l'enquête et enquêteur doit être remplie.

3) Une ligne (la 2ème) doit être remplie pour chaque individu.

On dresse d'abord la liste des individus de la concession.

On procède ensuite comme pour "A".

ANNEXE 3

ANNEXE 3

METHODOLOGIE POUR L'ELABORATION DE LA TABLE DE MORTALITE LOBI-DAGARA 1961-1976

Pour élaborer cette table, nous nous sommes inspirés de la méthode développée par L. HENRY en annexe de l'article de J. HURAUULT : "Eleveurs et cultivateurs des Hauts Plateaux du Cameroun" (Population, sept-oct 1969, N° 5).

La période d'observation étant égale à 15 ans, nous avons pu travailler sur des groupes quinquennaux pour établir les quotients de mortalité par sexe (15q5-9, 15q10-14, ....., 15q55-59), en considérant que les principales conditions nécessaires à cette façon de procéder étaient relativement bien remplies (à savoir que les effectifs des classes d'âges composantes de chaque groupe quinquennal, sont sensiblement identiques entre eux, et que le quotient de mortalité est une fonction linéaire de l'âge à l'intérieur du groupe d'âge).

Les quotients sont ainsi constitués :

$$15q_{x,x+4} = \frac{D_{x,x+15}}{P_{x,x+4} - \frac{2}{3} E^1_{x,x+15}}$$

$D_{x,x+15}$  représente les décès de résidents et d'émigrés

$P_{x,x+4}$  représente la population résidente en 1961

$E^1_{x,x+15}$  représente les émigrés dont le destin est inconnu

$\frac{2}{3}$  est le coefficient 10/15 correspondant au rapport de la durée séparant l'année moyenne de départ en émigration de l'année de l'enquête renouvelée (1966-76), à 15 ans, durée d'observation.

Nous obtenons ainsi trois séries de quotients : a, b, c (1) , qui nous donnent par interpolation trois séries de survivants (2) à partir des âges moyens des groupes quinquennaux.



- 1 ( a : 15q5-9, 15q30-24, 15q35-39, 15q50-54  
 ( b : 15q10-14, 15q25-29, 15q40-44, 15q55-59  
 ( c : 15q15-19, 15q30-34, 15q45-49

2 Mortalité masculine.

Ages	a	b	c
7,5	1000		
10	975		
12,5	966	1000	
15	950	985	
17,5	934	972	1000
20	918	958	980
25	885	930	937
30	855	902	895
35	825	873	842
40	770	844	779
45	690	785	714
50	617	694	630
55	515	603	524
60	402	494	420

En complétant les séries b et c par la mortalité de la série a, on obtient trois séries de la table abrégée pour 1000 individus à 10 ans. La moyenne, à chaque âge de ces trois séries nous donne la table de mortalité moyenne.

En ce qui concerne la mortalité entre 5 et 10 ans, nous avons procédé âge par âge selon la méthode précédente d'une part, et en utilisant d'autre part une autre méthode qui consiste à ne conserver au numérateur que les décès des non émigrés, et à soustraire de la population

résidente du dénominateur toute la population émigrée affectée du coefficient tenant compte de la durée moyenne de l'année de départ à 1976. On obtient ainsi, selon ces deux méthodes, deux séries de quotients (15q4, 15q5, ..... 15q10, 15q11). A l'intérieur de chaque série, nous faisons la moyenne de 15q4, 15q5, 15q6 pour obtenir le quotient moyen 15q̄5 ; et la moyenne de 15q9, 15q10, 15q11, pour obtenir le quotient moyen 15q̄10, qui nous permet lui, de vérifier les résultats de la première série.

La moyenne des quotients 15q̄5 des deux séries nous donne le quotient moyen 15q̄5 dont le rapprochement avec la table moyenne abrégée à partir de 10 ans nous permet d'élaborer une nouvelle table à partir de 5 ans. Nous obtenons 15q̄10 de la même façon.

Les résultats sont les suivants :

	Hommes	Femmes
15q̄5	100 †/..	103 °/..
15q̄10	92 °/..	83 °/..
15q10 a	90 °/..	90 °/..

a quotients de la Table abrégée à partir de 10 ans (première série).

REFERENCES DES TITRES CITES DANS LE TEXTE

- R. CLAIRIN : Enquête démographique par sondage en République de  
HAUTE VOLTA 1960-1961.
- A. QUESNEL et J. VAUGELADE : Les migrations de travail mossi  
ORSTOM, Paris 1975.
- H. LABOURET : Les tribus du Rameau Lobi - Paris, Institut d'Ethnologie  
1931.
- G. SAVONNET : La colonisation du pays Koulango par les Lobi  
Cahiers d'Outre mer n° 57.
- L. HENRY, J. HURAUULT : Eleveurs et cultivateurs des Hauts Plateaux  
du Cameroun - Population sept.oct 1969, n° 5.